

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/ Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/ Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/ Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/ Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/ Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/ Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/ Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/ Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/ Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/ Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | Title on header taken from: / Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: / Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue / Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue / Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead / Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| | | | | | | ✓ | | | | | |

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

(NOUVELLE SERIE)

HUITIÈME NUMÉRO, JUIN 1879

SOMMAIRE.

| | PAGES. |
|---|--------|
| MISSIONS DES MONTAGNES ROCHEUSES.—Lettre de la Sœur Marie-Wilfrid (Sœur de la Providence, à sa famille..... | 99 |
| MISSIONS CHEZ LES SAUVAGES TÊTES DE BOULE.—Lettre du R. P. Prévost, O. M. I., au R. P. Pian, O. M. I., Supérieur de la maison de Temiskaming | 111 |
| Lettre du R. P. J. P. Guégen, O. M. I., au R. P. Pian, O. M. I., Supérieur de la maison de Temiskaming | 113 |
| LA GASPÉSIE avant 1800..... | 125 |
| ORIENT.—Captivité et délivrance de Mgr Ridel, de la Société des Missions Etrangères, év. que de Philippopolis et vicaire apostolique de la Corée..... | 152 |
| BRÉSIL.—Mgr d'Olinda et la franc-maçonnerie | 180 |

MONTREAL :

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 25, RUE ST. GABRIEL

1879

ANNALES

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI

POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

JUIN 1879

(NOUVELLE SERIE)

HUITIÈME NUMÉRO

MONTREAL :

CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 25, RUE ST. GABRIEL

1879

Permis d'Imprimer,

EDOUARD CH., Ev. de Montréal.

MISSIONS DES MONTAGNES ROCHEUSES.

LETTRE DE LA SOEUR MARIE-WILFRID (SOEUR DE LA
PROVIDENCE) A SA FAMILLE.

Missoula, 25 Octobre 1878.

Bien chers parents,

La présente est pour l'acquit de ma conscience ; je vous avais promis un rapport de mon voyage, je viens aujourd'hui, tant bien que mal, essayer de vous esquisser toutes les péripéties de notre longue course de Montréal à Missoula ; me voyant en face de la tâche, je regrette presque de m'y être engagée, et je m'aperçois, un peu tard, qu'un récit de voyage n'est pas chose aussi facile à faire que je pensais.

Mais enfin, comme disait ce cher défunt oncle B..., puisque le vin est tiré, il faut le boire :

A la mode des orateurs qui, en commençant, font connaître par quelques mots ce qui sera la matière de leur discours, je vous dirai, en deux mots, que notre voyage a été fatigant et pénible en même temps qu'heureux et providentiel ; le bon Dieu, en maintes circonstances, nous a manifesté sa protection et son secours : qu'il en soit loué et béni !

C'était le 3 septembre dernier, au soir, que nous quittions Montréal, Ah ! comme ce moment du départ a été pénible pour mon pauvre cœur ! C'est alors que j'ai senti combien je vous aimais, que j'ai mesuré toute l'étendue de mon sacrifice !

Le dernier coup de sifflet de la locomotive qui allait nous emporter mes compagnes et moi me fit penser au glaive qui transperça l'âme de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ; j'invoquai cette bonne Mère qui sembla me dire à l'oreille du cœur :
"Tu retrouveras en Dieu ce que tu sacrifies pour Dieu."

Nous étions déjà loin que je croyais encore vous voir tous

à la gare, aux fenêtres de notre voiture. Je ne dormis point cette première nuit, je la passai en esprit avec vous tous, chers parents.

Le 4 septembre, jour sombre et triste ; nous traversons le Haut-Canada en longeant le lac Ontario par une pluie abondante ; est-ce par sympathie pour nous que le ciel était sombre et pleurait ? Aux heures accoutumées des repas, nous faisons assaut dans nos sacs si bien garnis ; l'abondance et le choix judicieux des provisions fournies par les Sœurs de notre communauté avant notre départ, nous font voir que ce sont des cœurs amis qui ont présidé à ce petit emmagasinage.

Mais ce premier jour, mon cœur est encore si gonflé, qu'il remplit ma poitrine, et ne laisse pas place pour la nourriture ; je ne mange presque pas.

A dix heures du soir, juste vingt-quatre heures après notre départ, nous étions à Détroit.

Ah ! je m'en souviendrai de Détroit ! Car ici, grande inspection des bagages par la douane ; si tout le monde s'acquittait de ses devoirs respectifs comme le font les officiers de la douane américaine, les confessions seraient moins longues, et tout irait mieux, je pense, dans le monde. Tout de même, c'est ennuyeux de voir ces employés sans précaution, enfoncer la main dans tous les coins et recoins de nos malles et sacs de voyage, tout bouleverser, tout chiffonner, et ne recevoir en fin de compte pour dédommagement que le mot : *all right !*

Après un retard de près d'une heure causé par l'inspection des bagages qui étaient très considérables, nous nous remettons en route, mais cette fois sur le sol américain. Adieu ! beau Canada ! Aurons-nous jamais le bonheur de te revoir ? Dieu seul le sait.

Sur le territoire des Etats-Unis, je dors un peu mieux : bon signe.

Le 5 au matin, nous rentrons dans Chicago. " Une demi-heure pour déjeuner," nous dit-on dans un anglais timbré à la yankee. Deux de notre groupe se détachent pour aller au restaurant de la gare ; les garçons, faisant le service, pensent avoir affaire à des dames qui ont le gousset bien garni, aussi

se présentent-ils avec l'air le plus obséquieux et le plus aimable ; mais en nous voyant sortir notre théière de dessous notre manteau et nous entendant leur demander la charité d'une pinte d'eau bouillante, leur figure s'allonge, le tableau change ; toutefois on se tient dans les bornes de la politesse.

Nous prenons notre déjeuner, comme nous avons pris nos autres repas depuis notre départ, c'est-à-dire, sur nos sièges de voyage. Par ce procédé, nous nous dérangeons moins ; une gazette, en guise de nappe, est étendue sur nos genoux ; chacun tire de son panier ce qu'elle croit devoir rencontrer le goût de ses compagnes, le service de ferblanc est dressé sur cette table formée par nos genoux, et ainsi servies, nous n'avons pas besoin de moutarde pour aiguïser l'appétit.

Le quart-d'heure de Rabelais pour nous, c'est lorsqu'après avoir remercié le bon Dieu, il nous faut laver la vaisselle ; nous n'avions pas, avant ce jour, trouvé le secret de faire cette besogne sans eau ; c'est un morceau de papier qui remplace tout ce dont on se sert dans un ménage bien monté pour le lavage de la vaisselle. Grâce aux lunettes de l'imagination, nous nous figurons que c'est net. N'est-ce pas que les voyages rendent industrieux ?

De Chicago, nous longeons pendant un certain temps le lac Michigan, et nous nous rendons à Burlington, état de l'Illinois.

De Burlington, nous filons sur Omaha ; les stations que nous rencontrons avant d'arriver à cette grande ville nous fournissent des voyageurs en si grand nombre que les sièges ne peuvent recevoir tous les passagers ; la plupart sont des voyageurs californiens, qui ne paient pas de mine, tant s'en faut ; ils ressemblent plus à des bandits qu'à toute autre chose.

Comme nous étions à peu près les seules femmes, et que notre costume de religieuses fait rarement apparition dans ces parages, nous étions le point de mire de nos agréables compagnons de voyage ; l'un d'eux, rempli d'intérêt pour nous, je suppose, nous demanda où nous allions.—“ A Omaha, ” lui fut-il répondu.—“ C'est bien loin, répliqua-t-il ; je suppose que vos maris vont venir à votre rencontre. ” Il ne parut pas comprendre pourquoi nous lui répondîmes par le sourire.

Omaha, ville importante et qui prend de l'extension tous

les jours avec une rapidité toute américaine, est dans l'état de Nébraska ; s'il faut en juger par le brouhaha qui règne dans la gare, l'activité est grande dans cette ville. Nous avons failli perdre la tête au milieu du trouble, de la confusion que nous rencontrons. Si notre bon ange ne nous eut assistées, nous n'aurions certainement pas pu nous en tirer.

Nous avons ici à renouveler nos billets de passage, ceux achetés à Montréal n'étant valides que pour jusqu'à Omaha. Il nous fallait aussi manger, puisque nous n'avions rien pris depuis Burlington, et surtout nous sentions un besoin extrême de faire un peu de toilette, c'est-à-dire, de nous laver ; nous étions si sales ! si sales ! que nous nous faisons peur les unes aux autres. Je vous avouerai, chers parents, que ce qui m'a le plus fatiguée durant notre long voyage, ce fut de sentir la crasse prendre domicile sur mes membres ; je n'aurais pas cru les gens malpropres si vertueux, il leur faut un grand amour de la mortification pour vivre dans cet état.

Nous ne souffrions plus de l'absence de lits pour notre sommeil ; car dans la seconde nuit de notre voyage, nous avons découvert un procédé qui nous permettait de nous reposer relativement bien. Voici le ménage que nous faisons tous les soirs, après avoir fait de notre mieux notre prière du soir : nous enlevons les coussins de nos sièges et les fixons en travers, un bout sur un siège et l'autre bout sur le siège de vis-à-vis ; ainsi, nous avons la base fondamentale d'un lit, c'est-à-dire le matelas ; ensuite nous ajustons nos porte-manteaux en guise de traversins et d'oreillers ; puis nous ouvrons nos châles qui nous servaient de couvertures. Ajoutez à cela l'idée que nous avons que l'Archange Raphaël, l'ange des voyageurs, veillait sur nous, et vous comprendrez qu'il nous devenait facile de nous endormir et de nous reposer.

D'Omaha, nous dirigeant toujours vers l'Ouest, nous traversons tout l'état de Nébraska, tout le territoire de Wyoming, et nous rentrons dans l'Utah, pays des mormons, pour toucher Ogden, ville située près du Lac Salé. Vous dire les montagnes, les gorges, les précipices, les tunnels, les ponts, etc., que nous traversons d'Omaha à Ogden, est chose impossible. La variété des différents panoramas que nous rencontrons est indescriptible ; après un cri de frayeur arraché par

la vue d'un précipice, s'échappait un éclat d'admiration à la vue d'un rocher qui semblait porter sa tête jusqu'aux cieux ; après nous être crues sur le chemin des abîmes éternels, nous étions tout-à-coup éblouies et réjouies par la vue du soleil qui semblait plus beau que celui qui éclaire les mortels. Ah ! c'est que nous étions dans la fameuse chaîne des Montagnes Rocheuses qui, traversant l'Amérique Septentrionale dans toute sa longueur, semble en être l'épine dorsale.

☞ C'est à travers ces grands tableaux de la nature que nous passons le dimanche ; ne pouvant assister à la sainte messe, nous faisons de notre mieux pour sanctifier le jour du Seigneur ; pour cela nous invitons les rochers, les vallons, les arbres, les oiseaux, les rivières, les lacs à louer le Seigneur avec nous. Ah ! la nature est un beau livre de méditation pour ceux qui y savent lire ?

☞ C'est vers sept heures, dimanche soir, le 8, que nous rentrons dans Ogden. Comme les trains ne partent que le lendemain matin, nous prenons le chemin d'un hôtel, pour y passer la nuit. Je ne vous dirai pas le bien-être que je trouvais dans le bain et dans le lit de cet hôtel ; car je craindrais de vous scandaliser par ma sensualité. Pourtant je ne doute pas que le bon Dieu ne fût nullement offensé de nous voir nous abandonner au repos après cinq longs jours et cinq longues nuits ininterrompus passés sur nos sièges de voitures de chemin de fer, et qu'il nous pardonna l'appétit avec lequel on fit honneur au repas chaud et bien préparé qui nous fut servi à notre arrivée à l'hôtel.

Le lendemain matin, nous nous levons toutes restaurées et remises : nous avons le temps de nous acquitter de nos exercices spirituels et de déjeuner. A neuf heures et demie, nous remontons dans les *chars* pour nous rendre à Oneida. Ce poste est le terminus du chemin de fer ; nous y arrivons le soir à sept heures, après avoir traversé un pays de sable et de marais.

Nous avons donc fini de rouler sur les lisses de fer et d'être traînées avec la vitesse du vent par la vapeur ! Demain, nous prendrons des voitures tirées par des chevaux. Il nous semble que nous aurons maintenant moins à souffrir, et c'est avec joie que nous abandonnons la *bête à feu*.

A Oneida, nous rencontrons, à notre grande satisfaction, un homme envoyé par nos sœurs de Missoula. Cet homme, je ne l'ai jamais vu, mais comme il est ici nous attendant avec des voitures et devant nous conduire directement chez nos sœurs, il est déjà mon ami, il a toute ma confiance. C'est le premier que nous rencontrons depuis notre départ de Montréal, qui pense et s'intéresse à nous. Ces milliers de gens que nous avons vus sur notre route, montant dans notre train à une station, descendant à une autre pour faire place à des nouveaux venus, nous inspiraient tous plus ou moins de la défiance ; mais celui-ci est des nôtres, nous lui parlons en toute confiance, sa vue nous fait du bien.

Il nous faut coucher à Oneida. N'allez pas vous figurer que nous sommes ici dans une ville ; il n'y a ni rues ni maisons proprement dites. Cet endroit n'a un nom que parce qu'il est le terminus du chemin de fer. Une cabane, cependant, qui porte le titre prétentieux d'hôtel, nous reçoit : nous n'y sommes pas tout à fait à l'abri, néanmoins ; nous nous y trouvons bien, et nous dormons tout aussi bien que sous les lambris dorés, tant nous sommes heureuses de n'avoir plus à remonter dans les chars.

Le 10 mars, nous faisons nos préparatifs de départ, il nous faut du temps, car nos bagages sont considérables ; puis la route que nous avons à parcourir est longue, puisque nous en avons pour une vingtaine de jours.

Deux voitures sont à notre service : deux grandes voitures à quatre roues, recouvertes d'une toile, tout-à-fait semblables à celles dont se servent les marchands de légumes venant au marché ; l'une tirée par quatre chevaux est destinée au bagage, l'autre qui n'a que deux chevaux est pour nous sept.

Un embarras se présentait : un seul homme pour conduire les deux voitures ; encore ici la Providence vient à notre secours. Un homme que nous avons à peine remarqué et qui était descendu avec nous à Oneida, s'introduit à nous comme allant à Montana et nous offre ses services. Comme son air nous va, nous nous abandonnons à lui pour la conduite et le soin de notre voiture ; ça faisait son affaire et aussi la nôtre. Donc, M. Frank prenez les guides.

Vers midi, nous partons ; si, par l'imagination, vous êtes

capables de nous apercevoir entassées dans cette longue voiture cheminant à travers ces pays presque entièrement déserts, n'allez pas nous prendre pour des Bohémiennes. Il est vrai qu'il y a bien à s'y tromper, mais c'est pourtant bien nous, Sœurs de la Providence, qui allons au cœur des Montagnes Rocheuses, faire du bien à ces pauvres Sauvages, les instruire, les aider à aller au ciel.

A sept heures p. m., première étape ; un petit cours d'eau nous dit que c'est ici qu'il faut camper.

Hélas ! pourquoi faut-il avoir perdu les usages, coutumes et manières de vivre des patriarches ! Pour eux, coucher à la belle étoile c'était une habitude ; ils dressaient leur tente, et le lendemain la roulaient, pour continuer leur course, tout aussi prestement que nous dressons nos lits dans nos dortoirs. Pour nous, enfants d'une civilisation prétendue plus avancée, c'est une grave affaire de préparer le campement pour la nuit. Aussi il faut avouer que la science du génie militaire n'a pas présidé à nos préparatifs de voyage ; nous étions sept, et nous n'avions qu'une petite tente ne pouvant abriter que trois personnes. Il fallut donc en venir à des expédients : les toiles qui recouvrent nos voitures sont enlevées, et à l'aide de quelques bâtons nous nous en faisons des tentes. Pendant que les hommes, après avoir dételé et mis les chevaux en sûreté pour la nuit, font le feu, quelques-unes, meilleures cuisinières qu'architectes, préparent le souper. Jamais repas ne fut pris de meilleur appétit ; c'était notre cuisine, et nous étions seules, délivrées des regards importuns de tous ces compagnons de chemin de fer qui, nous regardant comme des curiosités, nous fixaient de leurs deux yeux avec le sans-gêne si bien connu du Yankee.

Après le souper, nous faisons en commun nos prières ; on prie bien sous la voûte du ciel, Dieu semble être plus près de nous.

En passant sous nos tentes pour y dormir, nous pensons à la Sainte-Famille fuyant en Egypte, et nous nous demandons si les membres de la Trinité sainte de la terre jouissaient d'autant d'aise que nous : nous avons une toile pour nous protéger contre le serein, de bons *buffalos* pour nous garantir contre l'humidité du sol, et d'épaisses couvertes pour nous

prémunir contre le froid. Vraiment nous ne pouvions pas ne pas être satisfaites ; seuls les talons de bottines dans nos sacs qui nous servent d'oreillers, nous rappellent qu'il n'y a pas de rose sans épine.

Le lendemain, nous sommes tout aussi matinales que si la cloche eut été là pour donner l'éveil ; la prière se fait, le déjeuner se prend, le camp est levé, les bagages remis dans les voitures, et à sept heures nous sommes en route.

Notre trajet n'a rien d'agréable : le pays que nous traversons est désert, le chemin n'est pas beau, il nous faut presque toujours n'aller qu'au pas de nos chevaux. Malgré cela la gaieté est dans notre voiture ; comme nous nous croyons, vu les circonstances, en dehors de la règle, nous nous permettons des dissipations qui font oublier les atteintes de la fatigue et qui empêchent l'ennui de s'établir au milieu de nous.

Vers midi, rencontrant une source d'eau, nous faisons halte pour diner et laisser prendre un repos à nos chevaux. L'après-midi ressemble à la matinée, rien ne vient briser la monotonie de notre pérégrination à travers monts et vaux ; tantôt nous avons à escalader une montagne, tantôt nous avons à traverser une plaine de sable léger. La végétation est insignifiante ; la solitude semble être la reine de ces pays. Nous lui disputons son empire, en passant, par nos cantiques et nos hymnes.

Le soir, ayant exécuté nos travaux de campement, nous tîmes conseil sur la manière la plus commode de passer la nuit ; nous pensions pouvoir faire mieux que la nuit précédente. Il fut en conséquence décidé que nous coucherions toutes les sept dans notre voiture. Malheureusement nous n'avions pas mesuré, au préalable, la surface de la dite voiture et il arriva qu'elle se trouva trop petite pour nous contenir ; mais, la chose constatée, il était trop tard pour nous mettre en frais de dresser une tente, et bon gré malgré, il fallut nous entasser dans les flancs de notre véhicule. Nous étions tellement pressées que nous ne pouvions nous remuer ; aussi l'engourdissement nous força de bonne heure, le matin, à sortir de ce pressoir. Ce dernier exercice ne fut pas encore chose facile : ma sœur l'Enfant-Jésus qui, la première, voulut se lever, vit qu'elle ne pourrait sortir de là

sans marcher sur le corps de ses sœurs. Ma voisine, se préparant à exécuter le même mouvement, voulait emporter mon bras droit, le prenant pour son bras gauche que l'engourdissement avait paralysé : bref il fut résolu que nous nous leverions toutes d'un bloc. Au signal "levez-vous," donné par ma sœur l'Enfant-Jésus, nous nous redressons toutes. Une fois sur ses jambes, chacune reconnaît sa tête et ses membres.

Promesse fut prise que jamais à l'avenir nous ne coucherions toutes les sept dans notre voiture.

Je vous ennuierais, chers parents, en essayant de vous donner, jour par jour, les détails de ce long voyage.

D'ailleurs, les jours se suivaient et se ressemblaient à peu de chose près.

Je ne vous tairai pourtant pas la peur qu'on éprouva, pendant quelques jours, du voisinage des loups ; nous avons passé à travers des forêts infestées par ces féroces animaux ; mais ne vous effrayez pas, aucune n'a été croquée. Nous en avons été quittes pour nos frayeurs et quelques nuits d'insomnie. Après une de ces nuits où griffes et dents de loups avaient semblé devoir à tout instant nous déchirer et broyer, on entendit nos deux hommes, plus à bonne heure que de coutume, converser ensemble avec agitation.

—Qu'est-ce ? s'écrie l'une de nous.

—C'est un hibou, répond Frank.

—Où est-il ? où est-il ? réplique ma sœur, qui a compris loup au lieu de hibou.

—Dans un arbre.

—Oh ! Alors hâtons-nous de nous habiller, dit ma sœur à ses compagnes, et allons nous réfugier dans la voiture avant qu'il ne descende.

—Ce n'est aucunement dangereux, dit Frank ; d'ailleurs, il est parti.

—Par où est-il passé donc ?

—Parbleu, en l'air ; il a pris son vol.

Ce n'est qu'alors que ma sœur comprit qu'elle était victime d'une erreur. Inutile de vous dire que plus d'une fois, après cette aventure, nous avons demandé à notre sœur comment les loups faisaient leurs nids dans les arbres, et quelle était

l'envergure de leurs ailes. “Ma Sœur, avez-vous vu les ailes du loup.”

Un autre jour nous faisons rencontre de sauvages, qui ne sont guère plus rassurants que les loups ; c'était au moment où nous nous préparions à déjeuner ; nous leur offrons, pour nous les rendre bienveillants, à partager notre repas. Il ne fut pas nécessaire de répéter l'invitation ; ils se jettent à belles dents sur toutes les provisions sorties pour le déjeuner, et en un instant ils ont tout englouti. Ils étaient de la tribu des *Yellowtonea* ; rien de plus sauvage que ces sauvages.

Un incident qui survint un autre jour, fut la rencontre de soldats américains, chargés par leur gouvernement, de veiller à la sûreté des routes publiques à travers les montagnes. Cette rencontre, et surtout l'objet de leur mission, nous faisaient comprendre que les loups n'étaient peut-être pas les bêtes les plus dangereuses de ces parages.

Après 12 jours de marche, nous atteignons Deer Lodge, poste connu des voyageurs et indiqué sur les cartes géographiques. Ici il y a une maison pour nous donner l'hospitalité, et pour les autres nuits qui nous restent encore à passer en voyage, avant d'arriver au terme de notre course, nous aurons la chance de rencontrer presque toujours des habitations où nous pourrons loger. Ici, à Deer Lodge, nous perdons notre cocher Frank, qui doit prendre une autre direction que nous, pour aller à Helena. Frank était devenu pour nous un ami ; nous nous séparons de lui avec peine et nous lui donnons rendez-vous au ciel, après notre mort. “Rappelez-vous de moi dans vos prières, nous dit-il, pour que je ne manque pas au rendez-vous.”

A partir de ce jour, force nous fut de conduire nous-mêmes notre voiture ; nous y mettons toutes la main. Grâce à la bonne volonté des chevaux qui n'avaient pas besoin d'être conduits, le voyage se termina sans encombre ni accident pénible.

Notre dernière étape fut dans le bois où nous passâmes la dernière nuit de notre exode. Nous nous levons plus matin qu'à l'ordinaire, et nous sommes plus gaies que jamais ; car dans quelques heures nous serons à Missoula, dans les bras de nos sœurs, aux pieds du tabernacle enfermant notre divin

ami de l'Eucharistie,—dans quelques heures notre long et pénible voyage sera à son terme. Il était bien temps, puisque nous étions au vingtième jour de notre course depuis Oneida.

Il était entre dix et onze heures, lorsque nous découvrons Missoula. En apercevant ce village, où nous allons rencontrer une maison des sœurs de la Providence, nous éprouvons quelque chose des sentiments exprimés par les pèlerins du moyen-âge, lorsqu'ils découvraient au loin les murs de Jérusalem, et des pèlerins de notre siècle lorsque le dôme de Saint-Pierre leur dit qu'ils arrivent à Rome.

Vous ne sauriez croire, chers parents, combien furent vives et violentes les impressions que je ressentis en arrivant à ce lieu destiné à être le théâtre de mon dévouement à mon Dieu. En apercevant les toits modestes de la petite cité de Missoula, je renouvelai à Notre Seigneur la promesse de le servir et de le faire aimer de mon mieux dans cette partie de sa vigne où la sainte obéissance m'avait envoyée.

Nous demandons à notre Sœur Marie de l'Enfant Jésus, de nous désigner où est notre maison ; elle s'y refuse, voulant laisser à notre cœur de la discerner entre les autres habitations. Comme nous ne nous accordions pas, nous laissons les chevaux suivre leur instinct, et ceux-ci nous conduisirent à une maison très convenable, un peu en dehors de l'enceinte de la petite ville, et sise au pied de la montagne. Quoiqu'on ne nous attendit pas si tôt, des orphelines étaient à la barrière de l'enclos qui entoure le couvent ; elles reconnaissent bien vite nos voitures et elles échappent le cri : " Nos Sœurs de Montréal ! " Leur voix est entendue, et aussôt on voit sortir du couvent nos chères sœurs, qui viennent au devant de nous en courant et en frappant des mains.

Notre joie et notre bonheur, à toutes, ne pouvaient s'exprimer par les paroles, les larmes et les sanglots étaient les seuls interprètes de nos cœurs.

En rentrant dans notre maison, je demandai le chemin de la chapelle ; il y avait si longtemps que nous n'avions pu faire visite au Saint-Sacrement, parler au divin habitant de nos tabernacles !

Mon cœur débordait : je remerciai le bon Jésus pour l'as-

sistance dont il nous avait protégées durant notre long voyage ; je le priai d'accepter le sacrifice que je lui faisais de tout moi-même pour travailler à sa glorification ; je lui recommandai ceux qui pensaient à moi en Canada, et qui étaient peut-être en ces mêmes instants inquiets sur mon sort ; puis, toute réconfortée, je vais à mes compagnes et faire connaissance plus ample avec celles en compagnie desquelles je devais vivre désormais.

Avant longtemps, chers parents, je vous écrirai de nouveau, pour vous donner des détails sur mon nouveau genre de vie, sur mes occupations, etc., etc. En attendant, priez bien fort pour votre enfant, qui sent plus que jamais le besoin qu'elle a du secours d'en haut.

Je vous embrasse tous, dans toute l'effusion de mon cœur.

Votre enfant qui vous aime et qui ne cessera jamais de vous aimer dans le cœur de Jésus.

SOEUR MARIE-WILFRID.

MISSIONS CHEZ LES SAUVAGES TÊTES DE BOULE

LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE PRÉVOST O. M. I.

AU RÉVÉREND PÈRE PIAN, O. M. I., Supérieur de la maison
de Témiskaming.

Kakébongan, 1er août, 1878.

Révérénd et bien-aimé Père,

Je me fais un devoir de me rendre au désir que vous m'avez exprimé dans votre dernière lettre. Que ne puis-je par là vous consoler un peu au milieu de vos peines ! Hélas ! Je n'ose l'espérer ; le tableau que j'ai à vous mettre sous les yeux est plus propre à augmenter vos angoisses qu'à les soulager. Depuis deux ans que je parcours les missions du Saint Maurice, je n'ai eu à m'occuper que de bâtisses et réparations de chapelles ; tour à tour j'ai rempli les rôles d'architecte, de bûcheron et de charpentier. Nul sacrifice ne m'a coûté et je me suis rappelé que j'étais envoyé pour travailler à la gloire de Dieu et à l'établissement du culte qui lui est dû. Si quelquefois j'ai suspendu mon travail, c'est que mes forces étaient à bout ; heureux si je puis mourir de fatigue au service de mon divin Maître ! Voici, mon Révérend Père, en quel état j'ai laissé ces missions.

GRAND LAC.—La chapelle menace ruine ; les pièces à demi pourries ne veulent plus tenir en place et le toit qui n'a jamais été à l'épreuve de la pluie, menace de s'effondrer. Quant à la voûte et à ses décorations, elles sont encore à l'état de projet, et si les choses restent dans ce déplorable état encore un an ou deux, nous nous verrons forcés de retourner sur nos pas et de dire la Sainte Messe sous la tente. Alors, adieu la mission pour le plus grand nombre des sauvages. Pour moi, je ne puis seul préparer le bois nécessaire pour une chapelle

capable de contenir 400 personnes.— Mais les sauvages ? me direz-vous. — Les sauvages ! vous les connaissez ; le travail leur répugne et ce qu'ils ne font pas pour leur ventre ils le feront encore moins pour leur religion ; chez eux, le ventre passe en première ligne. Ce qu'il nous faut faire, c'est d'obtenir des secours et de nous assurer un ou deux ouvriers capables de conduire ceux d'entre les sauvages qui voudront bien travailler moyennant nourriture, vêtement et aussi un peu d'argent. Par ce moyen seul, nous pourrons être sûrs l'avoir au Grand Lac une chapelle et de pouvoir y rassembler ceux que la divine Providence a bien voulu nous confier.

KAKEBONGAN.— *Chapelle inachevée.* Encore un mois de travail et nous pourrons dire que c'est la plus belle église de nos missions. Mais durera-t-elle longtemps ? Je ne le pense pas. Bâtie par les indiens eux-mêmes, elle n'a pas la solidité voulue ; les fondations laissent à désirer et le bois employé n'est pas de première qualité. Pour le moment, nous sommes bien ici, grâce aux sauvages et à des personnes charitables qui ont bien voulu me faire parvenir quelques secours. Puisse Dieu les en récompenser !

MONTUCHIN.— La chapelle qui n'est pas encore terminée est trop petite et ce qui est plus fâcheux, elle est sur le point de tomber. J'ai fait tout en mon pouvoir pour la consolider : renouvellement de fondations, pose de poutres, de pièces transversales etc., mais tout cela ne pourra servir qu'à retarder notre malheur ; bientôt nous serons sans lieu de prière. Alors que deviendra notre mission, la plus florissante, la plus religieuse ? Oh ! Révérend et bien-aimé Père, il faut prévenir les suites qu'entraînerait la chute de notre pauvre petite chapelle. Que faut-il faire ?— Imiter les premiers missionnaires, nos zélés prédécesseurs, recourir à l'œuvre de la Propagation de la Foi, et les secours une fois obtenus, faire monter des ouvriers et bâtir en neuf. Sans cela, nous pourrions faire des plans, mais pas davantage.

Restent encore MEKISKAN et WASSONIPI. — Dans ces postes, nous n'avons pas de chapelle ; la mission se fait dans la maison de la Compagnie. Les sauvages en petit nombre, peuvent s'y loger commodément. Donc, pas de nécessité urgente de bâtir dans ces petits postes.

Voilà, bien-aimé Père, l'état dans lequel se trouvent les chapelles de la mission du Saint Maurice. Voyez si vous ne pourriez pas faire quelque chose pour le rendre plus prospère. D'ici à mon retour, je vais prier Dieu qu'il vous bénisse ainsi que tous ceux qui nous viendront en aide.

Je demeure,
Mon Révérend Père,
Votre enfant dévoué en J. M. J.

M. PRÉVOST, Ptre, O. M. I.

LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE J. P. GUÉGEN, O. M. I.
AU RÉVÉREND PÈRE PIAN, O. M. I. Supérieur de la maison
de Témiskaming.

Témiskaming, 10 septembre 1878.

Mon Révérend et bien-cher Père,

C'est avec plaisir que je vous envoie encore cette année mon rapport sur les missions que nous faisons chez les Têtes de Boule. Vous savez, mon Révérend Père, que les Têtes de Boule se trouvent disséminés entre les divers postes de Kikendate et Wemontaching sur le Saint Maurice, ainsi qu'au Grand Lac et à La Barrière.

Le missionnaire du Saint Maurice a encore à évangéliser les sauvages de Wasswanipi et de Mékiskan situés sur le territoire de la Baie d'Hudson et qui sont tous plus ou moins alliés aux sauvages du Saint Maurice. Entre Témiskaming et le Grand Lac se trouvent les indiens de la Kipawe qui sont eux aussi parmi les ouailles confiées à nos soins. Autrefois nous allions de Témiskaming au Grand Lac en six jours ; depuis quelques années, il nous faut huit jours pour faire ce voyage et la raison en est que les sauvages de la Kipawe ont deux points de réunion : Hunter's Lodge et Grassy Lake. La première place se trouve sur le lac Kipawe même. C'est là

que se trouve le poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, où tous les indiens avaient autrefois coutume de se réunir pour la vente des pelleteries. Depuis quatre ou cinq ans, plusieurs d'entre eux ont commencé à cultiver la terre et se sont établis à environ quarante mille plus haut sur un lac connu sous le nom de Grassy Lake à peu près à vingt milles du Lac du Moine. Quand ils en ont le moyen, tous ces sauvages se réunissent encore à Hunter's Lodge ; mais le plus souvent ils ne peuvent se procurer des provisions au Fort de la Compagnie, faute de pelleteries à donner en échange, et ils sont obligés de rester là où ils peuvent se procurer de la nourriture. Alors le missionnaire doit faire un détour pour aller les visiter, autrement ils n'auraient point de mission. Ce qui fait la consolation du prêtre qui va les visiter, c'est la joie qu'ils manifestent à son arrivée au milieu d'eux, la docilité à écouter ses instructions et la piété véritable dont plusieurs s'efforcent de donner des preuves.

Cette année, parti de Témiskaming le 17 mai, en compagnie du Révérend Père Prévost, je passai deux jours à Hunter's Lodge où nous ne trouvâmes que la moitié des sauvages, les autres essayant de faire des semences à Grassy Lake. Les premiers que nous eûmes le bonheur de rencontrer s'empresèrent de se confesser et de recevoir la Sainte Communion. Ces pauvres enfants des bois deviennent de plus en plus misérables tous les ans et cela par la faute des blancs qui ravagent leurs terres de chasse, déboisent leurs forêts, et détruisent même le gibier, unique source d'existence pour ces pauvres gens.

Ce printemps, en passant au Fort de la Kipawe, nous avons trouvé quatre *cages* ou *radeaux* de bois carrés. Inutile de vous dire, mon Révérend Père, avec quelle joie les voyageurs ont interrompu leurs rudes travaux pour venir assister à la prière et à la sainte messe. Nous avons eu le bonheur de passer un dimanche avec ces pauvres voyageurs qui ont partagé avec les sauvages la faveur d'adorer le Divin Enfant de Bethléem dans un réduit aussi misérable que la pauvre étable qui le vit naître. Depuis longtemps nous soupirons après le moment où il nous sera donné d'avoir aussi une chapelle à la Kipawe. Les quatre murs sont levés, c'est vous

dire que les travaux en sont où vous les avez laissés l'été dernier. Hélas ! quand en verrons-nous la fin ? Il faudrait avoir des provisions pour les ouvriers et de l'argent pour acheter les provisions et ces deux choses indispensables sont bien difficiles à trouver. Espérons que la divine Providence bénira nos travaux et saura nous procurer les ressources dont nous avons besoin.

Mais je vois que je m'arrête trop longtems sur ces détails ; visitons les Indiens de Grassy Lake en saluant encore quelques voyageurs qui descendent du haut de la rivière Kipawe, et rendons-nous au plus vite au Grand Lac. Nous aurions voulu y rester deux à trois semaines pour y travailler à la vigne du Seigneur, mais nous fûmes obligés de partir au bout de huit jours pour nous rendre à Wasswanipi vers le dix de juin, avant le départ des sauvages pour la Baie d'Hudson. Au Grand Lac nous trouvâmes 200 paroissiens qui nous attendaient avec impatience. Tous avaient hâte de se réconcilier avec le bon Dieu ; mais la plupart étaient surtout affamés de sa divine parole. Pour la plus grande partie, ils sont encore très-ignorants, aussi faut-il se préparer non-seulement à rompre le pain de la parole de Dieu mais encore à le mâcher pour ainsi dire, pour le mettre à la portée de ces pauvres enfants de la forêt, qui se montrent tous les ans de plus en plus désireux d'apprendre le chemin du ciel.

De toutes nos missions du Saint Maurice, celle du Grand Lac est la plus difficile, parce que c'est là que l'on trouve le plus d'ignorance et aussi parce qu'on y a plus de misère à rejoindre les ignorants. Autrefois les sauvages n'arrivaient au poste de la Compagnie que dans les premiers jours de juin, aussi plusieurs d'entre eux ne pouvaient-ils assister à la mission. Depuis 4 à 5 ans, ils arrivent très-souvent à la première navigation et comme ils ne restent pas bien longtems, ils sont souvent à la veille de partir à l'arrivée du missionnaire. Quel sujet de douleur alors pour le cœur de ce dernier qui a fait tout en son pouvoir pour trouver ses brebis et qui les voit s'éloigner de lui au moment où il s'appête à leur manifester tant d'amour, à leur donner tant de preuves de dévouement, et à leur être si utile !

Les Sauvages du Grand Lac peuvent se diviser en deux

classes bien distinctes : les sauvages des frontières et les sauvages de l'intérieur. Les premiers chassent le long de l'Ottawa et sur le haut de la rivière du Moine, de la rivière Noire et du Coulonge. Ceux-là sont généralement assez instruits des choses de la religion et se font un devoir d'assister assidument à la mission ; aussi donnent-ils assez de satisfaction au missionnaire. Autrefois les blancs venaient détruire tous les fruits de salut opérés dans leurs âmes, mais actuellement la boisson a disparu de ces pages pour faire place au calme et à un état de choses relativement bon.

Les sauvages de l'intérieur sont ceux qui chassent sur des rivières tributaires de la Baie d'Hudson. C'est à peine s'ils commencent à s'apprivoiser. Pendant longtemps ils s'éloignaient du missionnaire comme les bêtes fauves devant le chasseur qui les poursuit ; aussi les commis de la Compagnie de la Baie d'Hudson avaient-ils coutume de les désigner sous le nom de *Wild Indians*, tant ils les trouvaient farouches. Il y a à peine 15 ans que le missionnaire a réussi à baptiser les principaux d'entre eux ; encore ont-ils été ensuite cinq ou six ans sans revoir la Robe noire, Rien de surprenant s'ils sont demeurés dans l'ignorance la plus profonde. Ajoutez à cela les jongleries et toutes les superstitions sauvages, sans compter le vice de la polygamie, et vous aurez une idée des difficultés que rencontre le missionnaire dans ce poste du Grand Lac. Deux des plus vieux indiens ne sont pas encore baptisés et ils ont presque toujours eu deux ou trois femmes ; cependant ils font baptiser leurs enfants. Cette année j'ai été bien indigné contre la femme d'un de ces vieux.

Depuis quelques années, ce vieux *Pasaan* que vous connaissez bien, était malade et avait des velléités de se faire baptiser. Vous avez entendu parler de sa maladie ; il dit que lorsque son mal le prend, il veut se jeter sur ses semblables pour les manger en véritable anthropophage. Un jour que je me trouvais avec lui, il me demanda si je n'avais pas peur de lui. Lui ayant répondu que non et lui ayant dit en même temps que j'aimerais à le préparer à aller voir le Grand Esprit, il me répondit qu'il était content de ma visite et qu'il voulait apprendre à prier et recevoir le baptême. Ce printemps, il paraissait assez bien disposé et il m'avait promis de

ne garder plus qu'une femme. Je me préparais à régénérer ce bon vieillard, lorsqu'une de ses femmes, celle qu'il veut garder, lui défendit de se faire baptiser, le menaçant de l'abandonner et de le laisser mourir seul dans le bois. Et cette malheureuse est une chrétienne ! J'eus beau faire des menaces pour ramener cette mégère à de meilleurs sentiments, j'eus beau lui représenter qu'elle serait responsable de la perte de cet homme, s'il venait à mourir avant d'être baptisé, inutile ; le diable gagna encore la partie. Le mauvais esprit paraît tenir aussi bien serré dans ses griffes un autre vieux sauvage de ce quartier. Les plus grands désordres règnent dans sa famille, et il ne fait rien pour les réprimer ; lui-même au contraire donne les exemples les plus dépravés et Dieu sait si la grâce pourra un jour trouver le chemin de son pauvre cœur. Vous voyez, mon Révérend Père, que tout n'est pas rose dans nos missions et que les associés de la Propagation de la Foi ne manqueront pas d'occasions pour exercer leur zèle et leur charité envers ces pauvres enfants du bon Dieu.

Mais laissons un instant le Grand Lac et hâtons-nous d'aller à Wasswanipi ; trois cents milles nous séparent encore de ce poste et les canots sont à la veille d'en partir pour descendre à Rupert's house dans la Baie d'Hudson. Nous avons trois bons nageurs, mais le temps ne nous fut pas favorable et nous eûmes deux jours de neige le 4 et le 5 de juin, ce qui fut cause que notre voyage dura douze jours au lieu de neuf. Dieu permit que nous fûmes consolés de nos fatigues en voyant les bonnes dispositions de nos sauvages qui nous attendaient et qui voulaient prier, bien qu'ils fussent presque à jeun depuis plusieurs jours. Le printemps étant venu plus tôt que d'habitude, ils avaient interrompu leur chasse bien à bonne heure et s'étaient rendus au poste quelques jours avant le moment fixé pour la mission. Ils furent bien vite épuisés les provisions de viande qu'ils avaient apportées de leur chasse ; au Fort ils ne purent rien se procurer car il n'y avait de fleur que ce qu'il fallait pour descendre les pelleteries à la Baie d'Hudson ; de plus la pêche était à peu près nulle ce printemps ; de sorte que ces pauvres malheureux étaient dans le plus complet dénûment à l'arrivée du missionnaire ; et pour-

tant, tous voulaient prier, se confesser et recevoir le *viatique* pour le voyage de la Baie d'Hudson, la nourriture céleste qui devait les fortifier contre les dangers de toutes sortes qu'ils allaient courir jusqu'au retour du missionnaire, l'année suivante. Ici tous sont baptisés, mais hélas ! tous ne sont pas catholiques. Nous touchons au diocèse protestant de la Baie d'Hudson. Vous savez qu'il y a un évêque protestant à Moose, et au moins quatre ministres qui attaquent nos missions de tous les côtés. Ce poste de Wasswanipi est visité par plusieurs sauvages protestants de Rupert's house qui rivalisent de fanatisme pendant que la Robe noire s'efforce d'éclairer ces pauvres aveugles. Au moment où les catholiques se réunissent dans une sorte de petite chapelle qui leur a été arrangée par le commis du poste, M. Angus McLeod, les protestants s'assemblent dans une maison particulière pour prier et chanter à tue-tête. Jamais nos catholiques n'assistent à leurs réunions et même quand ils descendent au printemps à Rupert's house après la mission, il est rare que l'on entende dire que quelqu'un d'entre eux ait fréquenté le temple protestant, quoiqu'il y ait toujours un ou deux Révérends occupés à les tenter pendant leur séjour dans ce poste. Ajoutez à cela, que depuis 3 ans, un de ces messieurs prend la peine de venir jusqu'à Wasswanipi en revenant de Mestasini chaque automne. Il faut que la miséricorde de Dieu ait protégé nos sauvages d'une manière toute spéciale pour qu'ils aient tenu bon jusqu'ici.

Cette année j'ai consenti quoiqu'à regret à 3 mariages mixtes dans ces missions ; je vous prie de les recommander aux associés de la Propagation de la Foi afin que les parties catholiques ne défailent point, mais qu'elles soient un sujet d'édification et de conversion pour ceux qui ne sont pas des nôtres.

Le 17 juin, nous quittâmes Wasswanipi, espérant nous rendre à Mèkiskan en cinq jours, mais le voyage dura huit jours. L'un de nos trois hommes tomba malade le matin du troisième jour, et le midi de la même journée, un autre se coupait le pied avec un couteau en voulant débarquer du canot à la tête d'un rapide. Nous n'avions pas autre chose à faire que de nous résigner à supporter patiemment ce double

malheur et à bénir la divine Providence qui nous l'envoyait pour nous éprouver et qui ne nous abandonna pas dans notre détresse. Nous arrivâmes lentement mais sûrement à Mékiskan où nous nous attendions à faire une nouvelle mission. Mais nouveau contretemps, pas un seul sauvage ne s'y trouvait ! Ce poste est si mal approvisionné que les indiens, plutôt que de mourir de faim, s'étaient dispersés dans les postes circonvoisins, à Kikandate, Wemontaching, à La Barrière et au Grand Lac. Mais ce qui nous embarrassait le plus, c'est que nous n'avions pas de guide sûr pour nous rendre au Saint Maurice. Voulant ménager nos provisions, nous ne prîmes cette fois que deux hommes dont l'un avait été autrefois avec le missionnaire ; mais comme il y avait plus de 20 ans qu'il n'avait pas fait ce voyage, nous nous rendîmes au bout de six jours à Kikandate vers le 29 de juin. Nous y restâmes à peine deux jours ; mais la grâce du Seigneur nous y avait précédés et nous n'eûmes qu'à cueillir le fruit qu'elle avait fait mûrir. Madame Spence, femme du commis de ce poste, baptisée sous condition, il y a 13 ans, par le Révérend Père Lebret, mais redevenue protestante pour ne pas déplaire à son mari, demanda à rentrer dans le giron de la sainte Eglise Catholique. Ce fut le Père Prévost, mon compagnon de voyage, qui eut le bonheur d'entendre sa confession, de recevoir son abjuration et de la faire communier pour la première fois au milieu de tous les sauvages réunis dans la maison du chef de Kikandate. Cette pauvre femme doit cette grande grâce à la puissante intervention de la Sainte Vierge. S'étant trouvée malade l'hiver dernier et ayant déjà perdu deux enfants l'année précédente, elle recourut cette fois à Celle que l'on n'invoque jamais en vain, et elle promit à la Sainte Vierge de se faire catholique si elle était délivrée heureusement, et de donner à son enfant le nom de Marie. A peine eut-elle reçu la grâce qu'elle avait demandée qu'elle se hâta de remplir sa promesse et de devenir une bonne mère catholique. Pour l'aider dans l'éducation de ses enfants, nous amenâmes avec nous les deux plus âgés James et John Spence, et nous les avons placés à l'orphelinat des Sœurs Grises d'Ottawa ; ils fréquenteront les écoles des Frères et se prépareront à faire leur première communion l'été prochain.

Le 2 juillet, nous arrivions à Wemontaching où tous les sauvages du Saint Maurice se réunissent dans l'ancienne chapelle du Révérend Père Bourassa. Comme elle commence à menacer ruine, le Révérend Père Prévost avait été chargé de voir ce qu'il y aurait à faire, soit pour la réparer, soit pour en bâtir une autre en cas de besoin. Il a dû, mon Révérend Père, vous donner un compte-rendu de ses observations et de ses décisions. Pour ma part, chargé du spirituel de la mission, je dois avouer à ma grande confusion que mes enfants du Saint Maurice ne me donnèrent pas beaucoup de consolations cette année. Cependant il ne faudrait pas être trop sévère à leur égard. Si les blancs n'étaient pas là pour porter le scandale, il n'y aurait pas tant de vices à déplorer et si les traiteurs de pelleteries pensaient qu'il y a un Dieu pour eux aussi bien que pour les sauvages, ils ne s'exposeraient pas à se damner par leur mauvaise conduite et à damner les sauvages par leur maudite boisson. C'est là l'abomination de la désolation. A Wemontaching plusieurs m'avouèrent que les désordres avaient été immenses cette année et qu'il faudrait remonter loin dans le passé pour en trouver d'équivalents, alors qu'ils livraient toute leur chasse pour quelques gallons de boissons enivrantes. Il est vrai qu'à notre arrivée, il n'y avait personne *en train*, mais c'était parcequ'il n'y avait plus de boisson. Tous firent leur mission et parurent assez repentants ; mais ce qu'il y a de plus désolant, mon Révérend Père, c'est que l'on veut encore monter de la boisson parmi ces malheureux sauvages. Ah ! pourquoi quelqu'un ne prendrait-il pas leur cause en main et ne ferait-il pas tout en son pouvoir pour arrêter ce dangereux commerce en mettant en vigueur tant de lois passées tous les ans à ce sujet. Ah ! mon Révérend Père, intercédez pour nous afin qu'un magistrat compétent soit nommé pour ce territoire du Saint Maurice, car il nous est impossible de faire le bien au milieu de ces chers enfants si à notre arrivée parmi eux nous y trouvons établi le hideux démon de l'ivrognerie.

Le 16 juillet je quittais avec peine ces pauvres sauvages qui avaient été jusque là ma joie et ma consolation. Je craignais de voir cette place appelée par un missionnaire le paradis de nos missions, changée en enfer par l'usage des bois-

sons enivrantes. Puisse le bon Dieu avoir pitié de nous et détourner le fléau destructeur ! Nous nous acheminâmes tristement vers notre nouveau rendez-vous, c'est-à-dire vers La Barrière connue depuis longtemps dans les annales des missions surtout par les rapports du Révérend Père Laverlochère. Pendant près de 15 ans, il n'y eut pas de mission à La Barrière ; les sauvages avaient réussi à se bâtir une petite chapelle à Kakipongang où se trouvait le poste de la compagnie et c'était là qu'ils se réunissaient. Mais ce poste ayant été brûlé, il y a cinq ans, et la Compagnie ayant fixé ses comptoirs à La Barrière, les sauvages furent aussi obligés de renoncer à leur chapelle de Kakipongang, car ils ne pouvaient plus se procurer de provisions en cet endroit. Ils se sont mis de nouveau à l'œuvre et ils sont à la veille de posséder une nouvelle chapelle. Mais pour la terminer, il faudra bien du temps si l'on ne vient en aide aux pauvres ouvriers qui l'ont entreprise et qui n'ont par eux-mêmes aucune ressource. Nous ne mîmes pas moins de treize jours pour nous rendre à La Barrière ; le vent contraire et la pluie nous causèrent bien des fatigues. Nos dépenses augmentent considérablement et nous aurons de la chance si nous échappons à la banqueroute cette année. A notre arrivée, le Père Prévost s'occupa du matériel de la mission en travaillant à la réparation de la chapelle, tandis que moi je m'efforçais de réparer le temple spirituel. Ici comme au Saint Maurice, il y eût à constater de nombreux dégâts depuis la dernière mission ; ce qui nous console, c'est que l'on n'a pas l'intention d'apporter de nouveau de liqueurs enivrantes. De tous les sauvages que nous visitons, je dois le dire à leur louange, les sauvages de La Barrière sont ceux qui montrent le plus d'activité, de zèle et de persévérance, soit pour apprendre leur religion, soit pour procurer à Dieu le culte qui lui est dû. J'espère que la divine Providence récompensera leur bonne volonté et bénira leurs efforts pour le bien. Cette année ils se sont distingués comme à l'ordinaire, et je ne serais pas surpris si l'on disait un jour de La Barrière ce que l'on disait autrefois de Wemontaching : c'est ici le paradis de nos missions, parce qu'ici au moins le missionnaire trouve moyen de se réjouir après les tribulations qu'il a éprouvées dans les autres missions.

Le 7 août, nous disions adieu à nos sauvages de La Barrière et le 9 nous revoyions avec plaisir ceux du Grand Lac. Le 12 du même mois, le Révérend Père Prévost s'embarqua avec M. Whitnay, commis du Grand Lac, pour se rendre à Témiskaming. Pour moi, je restai jusqu'au 15. J'eus le bonheur de rencontrer presque tous nos sauvages des frontières et quelques-uns de l'intérieur, de les confesser et de leur donner la sainte communion, le jour de la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge. Je me dirigeai alors vers la Kipawe pour fournir aux indiens du lieu l'occasion de faire quelques jours de mission. Après avoir visité une douzaine de familles de blancs entre le Grand Lac et la Kipawe, je fus assez heureux pour trouver tous mes sauvages réunis à Hunter's Lodge ainsi nommé du nom de celui qui le premier établit ce poste à la Kipawe, M. Hunter.

Pendant huit jours, je n'eus qu'à me louer de la bonne volonté qu'ils apportèrent à écouter la parole divine et à suivre les conseils que je crus devoir leur donner ; ils se montrèrent aussi pleins de zèle pour l'instruction religieuse de leurs enfants et firent tout en leur pouvoir pour leur faciliter l'assistance au catéchisme.

Ils n'oublièrent pas la nouvelle chapelle à construire et pendant que les uns étaient à se confesser, les autres travaillaient à préparer les matériaux nécessaires au temple du Seigneur. Hélas ! Ils ne pourront pas travailler bien longtemps, car ils n'ont pas les moyens de se procurer les provisions que nécessiterait un ouvrage de longue durée ; aussi faudra-t-il remettre à un autre printemps ce travail commencé depuis trois ans. Je dis au revoir, et non adieu, à mes chères ouailles, bien disposé à aller encore les visiter et à les aider à construire leur petite chapelle. Puisse le bon Dieu bénir encore ce dessein !

Le 2 septembre, je quittais la Kipawe, et le lendemain, je rentrais à Témiskaming, après une absence de trois mois et demi.

Voici le nombre des baptêmes et des mariages dans ces diverses missions :

A la Kipawe, 6 baptêmes.

Au Grand Lac, 11 baptêmes et 3 mariages.

A Wasswanipi, 9 baptêmes et 4 mariages.

A Mékiskan, 1 baptême.

A Kikendate, 1 baptême et 1 mariage.

A Wemontaching, 7 baptêmes et 1 mariage.

A La Barrière, 7 baptêmes et 2 mariages.

Total, 42 baptêmes et 11 mariages.

Plusieurs sont sous l'impression que les sauvages conduisent leurs missionnaires d'un poste à un autre pour l'amour du bon Dieu. Ceux qui ont déjà fait ces missions du Saint Maurice ou accompagné les missionnaires, savent bien qu'il faut payer les sauvages et les nourrir; ce qui n'est pas une petite affaire, si l'on songe qu'on est obligé de payer la fleur dix piastres la poche et le lard soixante piastres le quart, et encore dans certains postes, on ne peut s'en procurer ni pour or ni pour argent. Aussi faut-il s'approvisionner d'avance et se procurer des canots pour transporter les vivres. Ordinairement il en faut une couple pour le voyage sans compter ceux qu'il faut avoir aussi lorsqu'on veut congédier les sauvages qui vous ont amenés d'un poste à un autre, ce qui arrive assez fréquemment. Le missionnaire a généralement besoin de trois hommes pour l'accompagner.

Cette année nous avons eu 58 jours de voyage; les gages des hommes ont été de \$159.00; les provisions pour eux et pour les missionnaires, 874 livres de fleur, \$87.40 et 2 quarts de lard, \$120.00; de plus \$60.00 pour des canots. Total de ces dépenses, \$420.00.

Les recettes se sont à peine élevées à \$40.00.

Et vous n'avez dans ce tableau, mon Révérend Père, qu'une partie des dépenses que nous avons à faire; ajoutez-y les \$70.00 que vous avez payées pour objets de piété, tels que chapelets, croix, médailles, images, livres, etc., ajoutez encore ce qu'il a fallu payer pour les chapelles portatives, les ornements, les linges, habits et chaussures des missionnaires, et vous en viendrez à la même conclusion que nous; que les dépenses faites dans ces missions du Saint Maurice sont très-considérables et que nous avons besoin de faire appel à la charité des associés de la Propagation de la Foi. Ah! s'ils pouvaient entendre nos cris de détresse, s'ils voyaient comme nous la misère de ces pauvres sauvages que nous évangéli-

sons, s'ils entraient dans ces pauvres chapelles dénuées de tout et qui menacent de tomber sur la tête des fidèles qui y sont assemblés, comme leurs cœurs seraient touchés de compassion ! comme leurs âmes seraient embrasées de charité ! Ah ! puissent-ils trouver les moyens de nous venir en aide, pour que le règne de Jésus-Christ s'établisse de plus en plus dans nos missions et que le nom du Seigneur soit béni par les enfants des bois. En attendant que la divine Providence nous accorde de meilleurs jours, je vous prie, mon Révérend Père, de bénir nos missions et le pauvre missionnaire qui est heureux d'être en Jésus et Marie Immaculée,

Votre cher frère,

J. P. GUÉGEN, O. M. I.

LA GASPESIE

AVANT 1800.

La Gaspésie, cette contrée pittoresque, décrite par la plume agréable de M. l'abbé Ferland, dans les *Soirées Canadiennes* de 1861, et dans le *Foyer Canadien*, sous forme de récit de voyages, fait aujourd'hui partie du diocèse de Rimouski. Cette notice a pour objet de faire connaître succinctement ces missions depuis la conquête.

M. Rameau, parlant des années qui suivirent la domination française, fait la peinture suivante de la Gaspésie (1).

“ Ce pays n'était guère connu que comme une côte favorable à la pêche, et c'est à peine si quelques pêcheurs sédentaires s'étaient fixés sur ces plages.

“ Ces pêcheurs isolés, ces courageux colons, aidés seulement de quelques émigrants venus de temps en temps des comtés de l'Islet, de Montmorency et de Québec, s'étaient soutenus, développés et leur nombreuse postérité s'était propagée en colonies nouvelles sur les seigneuries encore désertes de ces rivages délaissés.

“ D'autre part, quelques-unes des familles acadiennes, si cruellement chassées et poursuivies, étaient venues chercher asile dans un lieu alors inhabité et ignoré, la Baie des Chaleurs, où elles ont été la souche de la population française du comté de Bonaventure. ”

M. Ferland, écrivant, en 1861, *le journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie*, remarquait que “ la Gaspésie de 1861 aurait peine à se reconnaître dans la description de la Gaspésie de 1836 ” (2).

Le contraste est plus frappant encore lorsque l'on compare l'état de la religion dans cette contrée en 1760 avec la prospérité dont elle jouit en 1879.

Un mémoire de l'évêque de Québec, du 30 octobre, 1759,

(1) Acadiens et Canadiens,

(2) *Soirées Canadiennes*, 1861.

nous apprend sans en préciser le nombre, que les Acadiens étaient principalement au Cap Sable, où un missionnaire, M. Desenclave, les consolait et les soutenait contre les persécutions ; sur la Grande-Rivière à la côte de l'Est où ils étaient plus paisibles et même plus aisés, capables de résister aux incursions, et demandant un missionnaire qu'ils offraient de défrayer par eux-mêmes ; et enfin dispersés en divers lieux, vivant misérablement dans les contrées les plus sauvages.

Les pauvres malheureux étaient souvent obligés de se cacher dans les bois de peur des ennemis.

La position des missionnaires était des plus délicates.

Tantôt le ministre écrivait à Mgr de Pontbriand pour lui représenter que, surtout dans les circonstances présentes, il était important que les missionnaires de l'Acadie se conduisissent de façon à pouvoir se maintenir dans leurs missions. " Vous devez leur recommander, disait-il, de ne rien faire qui puisse donner à ces officiers anglais des prétextes de les leur faire abandonner " (1). Tantôt, lorsque les Français avaient abandonné l'Acadie, le ministre aurait voulu que les missionnaires prissent fait et cause contre les vainqueurs dont ils avaient tant à craindre (2). Il avouait que, si les Français étaient en état de se soutenir et de défendre la population, les missionnaires les encourageaient dans la fidélité au Roi.

C'est dans cette pénible position que passèrent bien des années, MM. Maillard, La Goudalée, Laboret, Leloutre, Desenclave, Chevreux et de Miniac. Celui-ci avait le titre de Grand-Vicaire, et excitait particulièrement les soupçons du ministre, qui l'accusait de " cacher mieux que les autres ses démarches, mais d'agir encore plus efficacement pour faire échouer l'entreprise."

En un mot on aurait voulu se servir des prêtres comme d'instruments pour les besoins du moment, quitte à les abandonner à toute la fureur des ennemis.

Cependant lorsque, grâce à leur discrétion, ils avaient été laissés à la direction de leur petit peuple par les Anglais, le

(1) M. de Mourepas, 17 avril, v. 44.

(2) Le même, 12 mai, v. 45.

ministre du roi de France admettait qu'ils avaient agi sagement, et annonçait qu'il "serait pris des mesures pour leur faire payer à l'ordinaire leurs pensions." (1)

M. Maillard, dont M. de Mourepas s'était plaint amèrement, ne trouva pas grâce devant les envahisseurs. Ils le renvoyèrent directement de Boston en France avec d'autres prisonniers. Mais le brave missionnaire, qui n'était pas découragé, prit ses mesures pour retourner à son poste au moment favorable. (1746)

M. MAILLARD.

Ce respectable prêtre dont la vie irrépréhensible, le zèle et les travaux ont fait tant d'honneur aux missions étrangères, auxquelles il appartenait, était l'objet de la confiance et de la vénération des Acadiens et des Mickmacks. Pendant 30 ans il fut dévoué à leur salut parcourut toutes les missions répandues dans ce qu'on appelle aujourd'hui les missions de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et fit du bien partout. Miramichi et Labrador étaient les deux endroits où se réunissaient principalement les Mickmacks de toutes ces contrées, Il allait tous les ans d'un de ces villages à l'autre, mais faisait sa principale résidence auprès de ceux du dernier.

Il a étudié leur langue à fonds, a écrit toutes leurs prières et leurs cantiques, leur a donné des hiéroglyphes, leur a appris à les entendre, à les transcrire, a réduit la langue à des principes réguliers et (ce qui doit faire trembler de jeunes missionnaires) il a déclaré à la fin d'un de ses derniers livres qu'il avait souvent été à tâtons avec eux, faute d'avoir assez approfondi leur langue ou d'avoir suffisamment connu leur caractère.

Après la réduction du Canada, les Mickmacks, partageant avec les Canadiens et les Acadiens le dépit qu'ils avaient d'être passés sous la domination anglaise, mais moins modérés et moins éclairés que ces deux peuples, crurent pouvoir se dédommager de leur subjection en travaillant à la destruction des Anglais. Sur ce principe ceux de la Nouvelle

(1) M. de Mourepas à Mgr de Pontbriand, 14 mars 1746.

Ecosse, commencèrent à faire main basse sur eux partout où ils pouvaient les surprendre. Les loyens d'Halifax ne pouvaient à peine sortir de la ville sans tomber dans quelque embuscade. Ces meurtres étaient devenus si fréquents que le gouvernement songea à prendre de fortes mesures pour résister à ces attaques ou pour les prévenir. Mais comment atteindre des Sauvages qui, aussitôt après leur coup donné, gagnaient le bois à toutes jambes ? Au lieu d'entreprendre inutilement de repousser la force, le gouvernement s'arrêta à un avis plus sage. Ce fut d'attirer M. Maillard, de le bien traiter et de faire usage de son influence sur les Mickmacks pour prévenir la continuation de ce désordre. La chose fut exécutée. Ce missionnaire fut invité à fixer sa résidence à Halifax : le gouvernement lui accorda une pension de £200 sterling. A une époque où l'aversion du gouvernement anglais pour la religion catholique n'avait pas de bornes, M. Maillard eut une église dans cette capitale. Les sauvages l'y suivirent, et il ne fut plus question des meurtres qui la désolaient auparavant. Les Acadiens même devenus odieux à ce gouvernement et dispersés comme on le verra ci-après, eurent la liberté de l'y suivre et d'exercer sous sa protection leur culte dans cette ville, et cela tant qu'il vécut.

M. Maillard jouissait à Halifax de la plus grande considération. Après quelques années de séjour, il tomba dange-reusement malade. Un ministre anglicain vint obligeamment lui offrir ses services pour le disposer à la mort. Il lui fit une réponse digne d'un prêtre catholique, et mourut sans sacrements, mais plein de confiance dans la bonté de Dieu qu'il avait fidèlement servi, ne laissant que son cadavre aux protestants qui lui firent des obsèques magnifiques. C'était vers l'an 1768, M. Bailly lui succéda dans la desserte des Mickmacki : après lui vint M. Bourg.

Si les Acadiens ignoraient les lettres humaines, ils étaient en revanche instruits dans les voies de Dieu et très-attachés à leur religion, grâce à la vigilance de leurs vertueux missionnaires pour lesquels ils étaient remplis de respect et d'obéissance. Leurs descendants ont conservé les noms et la mémoire de MM. Maillard, Monac, Dosque, Leloutre, De-

senclave, etc., qui étaient non-seulement les pasteurs, mais on peut dire les pères, les magistrats et les princes de ce peuple sur lequel il avaient l'influence la plus complète" (1).

Le seul missionnaire qu'il y eût à l'Isle Royale, à Louisbourg, était M. Maillard, Grand-Vicaire de cette colonie, en même temps missionnaire de l'Isle Royale.

Après la prise de Louisbourg, il se retira avec ses sauvages et quelques habitants dans l'intérieur des terres au nord de l'Acadie, et ensuite à Halifax avec 235 familles dont il prenait soin, sans perdre de vue ces sauvages retirés dans l'intérieur des terres et qui n'allaient à Halifax que par députations pour leurs traites.

Toutes les autres parties de l'Isle Royale étaient desservies (en 1760) par les Récollets de la province de Bretagne.

Extrait d'un tableau sommaire des missionnaires séculiers de l'Isle Royale, de l'Isle St. Jean, de l'Acadie et de la rivière St. Jean.

En 1745, M. Maillard fut pris par les Anglais et renvoyé directement de Boston en France avec d'autres prisonniers.

Il a laissé un livre de prières dans la langue mickmaque, intitulé *euchologue* ; la note placée au commencement mérite d'être reproduite ici :

“ Tout ce qui est contenu dans cet *euchologue* a été travaillé avec un soin extrême, tout y est nouveau ; m'étant vu obligé de traduire et composer ce tout avec beaucoup d'autres ouvrages qui en dépendent, comme s'il n'y avait jamais encore eu rien de fait en ce genre pour cette nation, vu que ce que l'on avait ci-devant appris était non-seulement insuffisant, mais encore si misérablement rendu en leur langue qu'il n'était pas possible d'en supporter le récit sans en rire ou en pleurer. Le peu d'écrits que j'ai trouvés des missionnaires qui m'ont précédé n'était plus du tout intelligible quand ceux de nos sauvages, qui disaient les bien savoir par cœur, venaient à en faire la répétition.

J'ai ici un collègue dans ces missions qui est M. Manach

(1) Extrait du journal de la mission de Mgr Plessis dans le golfe Saint-Laurent, en 1815.

prêtre (1) comme moi des missions étrangères, fort en état de m'aider."

Il est utile de rapprocher de cette note celle écrite de la main de M. Jos. Pélanger prêtre, à la fin de l'*Euchologue*.

"Ce cahier est l'ouvrage précieux du Vénérable M. Maillard Missionnaire à l'Isle du Cap Breton. Ce très-digne apôtre de la nation Mickmaque mourut à Halifax après une longue carrière remplie de talents et de vertus. Justement regretté de tout le monde et honoré même après sa mort des services du gouvernement qui pourvut à sa pompe funèbre d'une manière généreuse et distinguée; sa mémoire est en vénération parmi tous ceux qui l'ont connu. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.*

Ses écrits sont ce qu'il y a de plus pur et de plus énergique dans la langue Mickmaque : on doit sans crainte les respecter et les considérer comme ayant été dictés à ce saint prêtre par celui qui est l'auteur de toutes les langues et qui veut être honoré d'un culte public par toutes les nations de l'univers. Heureux les missionnaires qui le prendront pour leur modèle, non seulement dans l'étude d'une langue si difficile, et si différente de la logique des autres langues, mais encore pour sa piété et sa ferveur et son zèle infatigable pour le salut des âmes.

Priez pour lui et demandez à Dieu des ouvriers qui lui ressemblent. *Orate Dominum messis.....messis quidem multa.*

Carleton 23 septembre 1816.

J. M. B.

Les missionnaires n'auront pas lieu de se repentir d'avoir été prudents, car le nouveau ministre Rouillé écrivait, en 1749, à Mgr de Pontbriand :

"Par rapport aux missionnaires de l'Acadie, les mesures que le gouvernement britannique prend à l'égard de cette colonie doivent faire craindre qu'on laissera ceux destinés aux anciens habitants moins tranquilles que par le passé, et vous ne sauriez trop leur recommander de se conduire avec circonspection dans leur ministère."

(1) Ce M. Manach avait soin des Mickmacs anciennement appelés de la Baie Verte, qui étaient liés à la mission de l'Acadie Française. Il fut renvoyé en France au mois d'avril 1760 par le gouvernement anglais.

Enfin en 1750, le même ministre écrivait encore au digne prélat :

“ Par les dernières nouvelles que j'ai reçues de l'Île Royale, il paraît que le gouvernement anglais de l'Acadie ne s'opposait plus à l'exercice des fonctions des missionnaires de cette colonie ; mais c'est à eux de se conduire de façon à ne point donner prise sur leur conduite et vous ne sauriez trop les y exhorter.”

Telle était la position des ministres de la religion, exposés à chaque instant à voir les maîtres du pays chassés par ceux qui cherchaient l'occasion de reprendre possession.

Après la dispersion des Acadiens en 1755, il y avait dans la Baie des Chaleurs une population de 1200 âmes.

En 1766, la Baie des Chaleurs était desservie par le Père Bonaventure : ce Récollet faisait sa résidence ordinaire à Bonaventure. Le 28 de septembre, il rendit compte de la manière suivante de la l'état de ses missions à l'Evêque de Québec :

“ MONSIEGNEUR,

Je vous écris par un sauvage nommé François Condo pour vous informer de la situation des missions qu'on m'a confiées tant des français que des sauvages. Tous ont montré leur zèle pour soutenir la religion et le prouvent encore tous les jours, malgré tous les obstacles qu'ils ont eu à vaincre ; et j'espère qu'eux, leurs enfants et tous leurs descendants seront fidèles à en observer les préceptes. Je commence à être sur l'âge très-infirmes et presque incapable de les desservir comme il conviendrait. J'ai bien encore des raquettes, mais je n'ai plus de jambes pour aller secourir les malades à sept ou huit lieues.”

Le Père de la Brosse, Jean-Baptiste, qui visita les missions de l'Acadie en 1771 et 1773, était un homme d'une grande énergie ; c'est un des Jésuites dont le souvenir est resté le plus vivace partout où il a exercé le ministère. On le trouve faisant les missions de la côte du Nord pendant de longues années.

On n'a conservé de lui qu'une seule lettre sur l'Acadie ; nous la donnons ici toute entière :

“ Le Révérend Père La Brosse, S. J , à Mgr. Briand, Evêque de Québec.

De la mission de St. Bonaventure, à la Baye des Chaleurs,
28 décembre, 1771.

Monseigneur,

Grâce à Dieu et à la bénédiction de Votre Grandeur, je me suis rendu ici sans aucune indisposition, même le mal de mer, à quoy j'ay été sujet en canot d'écorce. Je n'ay eu aucun retardement que celui que m'a causé un vent contraire de sept jours, qui me retenant à Rimonski, m'a mis à portée d'y faire faire les pâques à tous ceux qui ont voulu les faire. De là, je suis heureusement arrivé en quatre jours à St. Bonaventure où j'ay fixé mon hivernement, parce que ce poste plus peuplé que les autres, est au centre de ceux de la Baye des Chaleurs, qui sort de la Province de Québec. Avant de me mettre en hivernement, quoique la saison fût avancée j'ay fait quelques excursions jusqu'à Ristigouche, chez les sauvages Mickmaks; leur rivière séparant les deux provinces, leur ancienne église et leur village se trouvent sur la province d'Halifax. Ils se sont établis du côté de celle de Québec, afin que les prêtres qui viendraient de là, pussent leur procurer les secours spirituels. J'y ay passé la fête de la Toussaint, et quelques-uns qui entendaient l'Abénakis ou le François s'y sont confessés dans ces langues, et les autres par interprètes. J'y ay béni leur nouvelle église, et comme l'ancienne peut encore servir, je leur ay dit de ne la point démolir et d'entretenir la clôture des cimetières, pour qu'ils puissent avoir du secours des deux côtés en cas qu'il vint quelque prêtre du gouvernement d'Halifax, qui peut-être n'aurait pas la permission de passer dans celui-ci.

J'y ay trouvé icy un peuple docile et zélé pour les instructions; outre la messe et le catéchisme de tous les matins, ils m'ont encore demandé de leur faire la prière tous les soirs, avec un mot d'instruction, où ils assistent en foule, et qui les dispose peu à peu à gagner l'indulgence du Jubilé, que je suis résolu de faire gagner, Dieu aidant, les premières semaines de Carême, tant à ceux d'icy qu'à ceux des postes

voisins que j'en ay prévenus de vive voix et par écrit. M. Bourdage, témoin oculaire et désintéressé qui remettra cette lettre à V. G. lui pourra rendre de tous les Acadiens qu'il a vus dans ces quartiers un témoignage capable de luy donner de la consolation.

Quelque temps après mon arrivée, il est venu icy des gens des différents postes du gouvernement voisin à qui j'ai procuré selon mon pouvoir les secours du salut, mais sans aller chez eux.

Nous renouvelons nos vœux auprès de Dieu pour la conservation de V. G. et moy en particulier je luy demande la bénédiction pour moy et la portion du troupeau qu'elle a bien voulu me confier et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect et une vive reconnaissance pour vos bontés,

Monseigneur,

De Votre Grandeur

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

J. B. DE LA BROUSSE, J.

Ce fut le Père La Brosse qui fit bâtir la première chapelle de Carleton, alors Tracadieche. M. Bourg la fit allonger, acheta le terrain nécessaire pour les bâtisses et le cimetièrre, et en fit don à la mission.

Le 16 juillet 1734, M. Gravé, Vicaire Général de Québec écrivait à M. Bourg, V. G. et missionnaire à Tracadieche, pour l'informer que les Anglais catholiques d'Halifax demandaient à l'Evêque de Québec un prêtre avec les plus grandes instances. Ils s'étaient d'abord adressés à l'Evêque catholique de Londres qui leur avait naturellement répondu qu'Halifax n'était pas dans son district. M. Bourg recevait donc l'injonction de se transporter à Halifax, d'examiner les choses par lui-même et de lui en rendre compte. Y avait-il beaucoup de catholiques dans la ville ou aux environs dans la Nouvelle-Ecosse ? Y bâtirait-on avec liberté une église et une maison presbytérale ? Quels moyens avait-on de faire subsister un prêtre et autres choses semblables ?

Le désir de l'Evêque était que M. Bourg y fit sa résidence; M. LeRoux lui succéderait à la Baie des Chaleurs jusqu'à nouvel ordre.

On prévoyait qu'Halifax deviendrait un des premiers postes, et les catholiques y avaient obtenu du parlement en faveur de la religion catholique, des avantages que bien d'autres n'auraient seulement pas osé demander. M. Bourg savait parfaitement la langue anglaise, était le Vicaire Général de l'Evêque de Québec et avait toute sa confiance. Il était chargé de dire à ces catholiques que l'Evêque ne les oubliait pas, qu'il était très-content du zèle qu'ils avaient pour leur religion ; qu'il avait en vue leurs intérêts spirituels et qu'il travaillerait de tout son pouvoir à les secourir.

M. Bourg, Joseph Mathurin, a été pendant près de 20 ans, missionnaire de l'Acadie,

C'était un Acadien que Mgr Briand avait ordonné en 1772 ; il fut fait Grand Vicaire pour l'Acadie en 1781, et résida quelques mois en cette qualité à Halifax en 1784.

Le 11 février 1785, il écrivait une lettre très-intéressante à M. Gravé, Vicaire Général et Supérieur du Séminaire de Québec ; en voici un extrait :

“ MONSIEUR,

“ J'eus l'honneur d'écrire à Mgr l'Evêque étant à Halifax dans le courant de l'été dernier, que je me conformais au désir de Sa Grandeur, qui était que je résidasse à Halifax ; M. Le Roux devait résider en la Baie des Chaleurs, et moi j'étais sur mon départ d'Halifax pour chercher mes effets en la Baie, et retourner au plus tôt.

J'ignore si cette lettre est parvenue à Sa Grandeur et c'est ce qui m'oblige de vous écrire la présente. Le trajet d'Halifax à la Baie m'a pris trois semaines, et, dans une tempête qui dura trois jours sans discontinuer, tout l'équipage fut déconcerté excepté le capitaine, je fus obligé de servir de matelot pour me sauver la vie, et à mon arrivée je tombai malade, tant j'avais essuyé de fatigue et de froid. Cette indisposition m'a retenu dans la Baie ; si Dieu me conserve, j'espère me transporter à Halifax ce printemps pour y faire ma résidence jusqu'à nouvel ordre de mon Evêque.

Quant à M. Le Roux, qui est un très-digne prêtre, il est maintenant d'un âge si avancé qu'il lui est impossible de pouvoir desservir tous les endroits éloignés et même les

moins éloignés durant l'hiver. Ainsi je crois qu'il serait à propos, si Sa Grandeur l'avait pour agréable, que M. Le Roux vînt résider où je suis, qui est maintenant l'endroit le plus considérable de la Baie, puisqu'il y a 78 habitants. Neuf lieues plus haut est la maison de Ristigouche qu'il pourrait encore desservir, ainsi que les endroits nommés Pégeguit et Caraquet, où il peut y avoir en tout 40 habitants. Le second endroit le plus considérable est Bonaventure, douze lieues plus bas que Tracadie et toujours du côté nord où il y a environ 60 habitants. Quatre lieues plus bas est un endroit appelé Paspébiac où il peut y avoir 25 habitants, ensuite le Port Daniel, Pasbeau, la Grande Rivière et Percé. Du côté du sud de l'ouverture de la Baie, se trouve Miramichi où il peut y avoir 20 familles et quantité de sauvages ; plus loin Cocagne et Memramcouk, où réside maintenant M. Le Roux, parce qu'il y a 100 habitants au moins.

Ne serait il pas possible de placer un jeune prêtre à Bonaventure pour y résider dans le cours de l'hiver ? L'été il parcourrait les différents endroits que j'ai nommés.

M. Le Roux pourrait le suppléer pour les malades pendant son absence.

Je suis persuadé que votre zèle apostolique vous excitera à faire tout ce qui dépendra de vous pour favoriser cet arrangement.

Je présente mes très-humbles respects à Sa Grandeur, et prie le Seigneur pour sa conservation.

Je suis, cher Supérieur et Vicaire Général avec estime et considération,

Votre très-humble et très-obéissant,

JOSEPH M. BOURG, Ptre., Miss.

A Tracadie (aujourd'hui Carleton), le 11 février 1785.

A. M. GRAVÉ, Vicaire-Général, Québec.

En 1786, M. Bourg s'occupa de faire bâtir une nouvelle église pour tous les établissements depuis Cascapédiac jusqu'à la Nouvelle. Ce qui engagea les habitants à l'entreprendre, ce fut l'activité que prit alors le commerce. Mais M. Bourg

ayant transporté sa résidence à Bonaventure, les Acadiens de Tracadie firent instance auprès de l'Evêque de Québec pour obtenir un prêtre résidant : ce qui leur fut bientôt accordé.

Les sauvages Mickmacs de Ristigouche, au départ de M. Bourg, se trouvèrent confiés au missionnaire de Caraget, qui est à 24 lieues. La lettre que les chefs présentèrent à l'Evêque à cette occasion respire de beaux sentiments et montre l'attachement qu'ils avaient pour le prêtre qui cessait de les desservir. " Permettez à vos soumis enfant, disaient-ils, de représenter à Votre Grandeur la tristesse que nous avons ressentie lorsque notre bon pasteur nous a annoncé qu'il n'était plus notre père. Cette nouvelle nous contristement qu'elle nous fait prendre la liberté de la supplication suivante.

" Monseigneur, si par un effet de votre bonté vous vouliez nous accorder M. Bourg ou M. Girouard résidant parmi nous, nous serions tous contents et satisfaits ; mais nous priver de notre ancien pasteur dont nous sommes très-satisfaits et qui entend notre langue, qui réside à 9 lieues de notre village du même côté, cela nous fait une telle peine que les termes nous manquent pour l'exprimer."

M. Girouard qui était l'assistant de M. Bourg depuis quelque temps fut chargé de Ristigouche, de Nipissigui, de Caraget et de Miramichi. Sa résidence fut fixée à Caraget comme le poste le plus important.

Quant aux sauvages de Madawaska, ils furent visités par le curé de l'Île Verte, qui était alors M. Leclair.

En 1791, l'église de Bonaventure brûla avec tout ce qu'elle contenait par la négligence d'un servent qui laissa tomber des charbons sur le plancher de la sacristie ; mais les courageux fidèles en recommencèrent immédiatement une nouvelle, qui fut terminée en peu de temps.

En 1791, M. Bourg fit la visite de tous les postes et en rendit compte à son retour à Percé :

" MONSEIGNEUR,

" J'informe Votre Grandeur que, grâce au Seigneur, jouissant toujours d'une parfaite santé, j'ai fini de parcourir nord

et sud toutes mes missions, de sorte qu'en trois ou quatre jours je partirai de Percé, où je suis depuis quelque temps, pour retourner à la Baie et faire une mission à Caraquet. J'y suis allé ce printemps, mais ces pauvres gens ne pouvaient avoir recours à moi dans le cours de l'hiver. J'ai reçu les saintes huiles pour lesquelles je vous remercie et le mandement à l'égard de la suppression de quelques fêtes. J'ai lu ce mandement en chaque lieu et m'y conformerai ainsi que tous les habitants.

“ On ne voit que misère en la Baie cette année, attendu que la pêche du saumon et la chasse ont presque entièrement manqué ; la pêche à la morue est fort médiocre, mais la récolte a été assez bonne. C'est un malheur qu'on ne soit pas plus porté à cultiver avec soin. Quelques habitants de ma paroisse recueillent déjà depuis quelques années plus qu'ils ne dépensent.

“ J'espère que cet exemple inspirera aux autres qui vivent très-mal dans le cours de l'hiver, le désir de les imiter.

Je suis, etc.,

JOSEPH M. BOURG, Ptre.

“ Vers la fin du siècle dernier, dit M. Ferland, (1) M. Girouard fut chargé de desservir le littoral de la Baie des Chaleurs et le district de Gaspé tout entier ; plusieurs années auparavant, M. Bourg avait à visiter plus de 400 lieues de côtes, dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Canada. Aujourd'hui que les missions ont été divisées, le pasteur peut veiller plus aisément sur son troupeaux et l'instruction religieuse se répand dans toutes les parties du pays. Nous avons ici l'occasion d'observer tout le bien moral qui résulte de la présence du missionnaire au milieu de ses ouailles.”

En 1791, nous trouvons à Bonaventure M. Bourg, qui avait remplacé le Père Bonaventure. Il était presque toujours ambulant, et commençait ses missions de bon printemps pour les continuer durant tout l'été. C'est à cette date que

(1) Journal d'un voyage sur les côtes de la Gaspésie.

commença l'établissement de Richibouctou, formé de quelques familles de Bonaventure et de Memramcouk.

M. Bourg cessa alors d'être chargé du territoire situé au de là de Miramichi. Tout le reste de l'Acadie fut confié à un M. Jones, prêtre irlandais, que Mgr Desgly nomma (le 20 octobre 1797) supérieur des missions de la Nouvelle-Ecosse. L'évêque de Québec adressa à cette occasion une lettre pastorale aux " catholiques Irlandais, Ecossois, Acadiens et autres établis à Halifax, Cap Breton, Ile St. Jean, Shelburn, Antigonish, Digby, Memrancouk, Cap Sable, Baie Sainte-Marie, Miramichi, Améraque, et généralement à toutes les parties de la Nouvelle-Ecosse. "

Il y avait un paragraphe concernant le chef de la mission : " Je dis aux catholiques d'Halifax : révérez M. Jones, c'est un homme de grand mérite et auquel vous avez des obligations infinies ; suivez ponctuellement ses conseils, surtout pour votre conduite extérieure. Vous ne recevrez pour missionnaires anglais que ceux qui vous seront donnés par M. Jones, supérieur des missions de la Nouvelle-Ecosse, ou par M. Phellan, dont la science et la vertu doivent vous être connues, puisque vous avez l'avantage d'être desservis par ses soins. "

Mgr Hubert, successeur de Mgr Desgly, conserva sa confiance à Mr Jones.

Cet excellent prêtre était venu en 1785, avec des lettres de l'archevêque de Dublin, des évêques de Cork et de Derry, et de son supérieur. Mgr Butler, de Cork, l'offrait à l'évêque de Québec pour le service des Irlandais d'Halifax avec de grands éloges. Il demeura jusqu'en 1800 et retourna en Angleterre avec le prince Edouard. Un acte qui l'honore beaucoup, c'est la *fondation* qu'il fit, en 1792, en faveur de ses missions du montant de \$5,200, déposées dans une banque.

En 1796, Mgr Hubert étant allé faire une visite de l'Acadie eut occasion d'apprécier personnellement son mérite : il trouva qu'il s'était assuré les bonnes grâces du prince Edouard, qui commandait les troupes anglaises dans la Nouvelle-Ecosse.

Quant à la Baie des Chaleurs, Mgr Hubert put voir de ses yeux, combien elle souffrait au spirituel. En 1794, Mr.

Bourg n'était plus en état de remplir les fonctions de missionnaire ; l'évêque de Québec le nomma curé de St. Laurent, en l'île de Montréal, afin qu'il pût s'y reposer un peu de son laborieux ministère ; mais il ne fit que languir et mourut trois ans après à l'âge de 53 ans seulement.

On a souvent entendu parler du Lieutenant Gouverneur de Gaspé comme d'un être légendaire qui n'avait jamais fait d'autre acte que de retirer le salaire attaché à une sinécure. On trouve pourtant des lettres de ce personnage qui se rapportent à la fin du siècle ; il ne sera pas sans intérêt de reproduire au moins la première :

Aux habitants de la Rivière à l'Anguille,

J'ai reçu votre requête par les mains du Rév. Mr. Bourg, au sujet des inquiétudes que les sauvages nommés Caplans vous occasionnent. Je leur fais dire par leur missionnaire que si à l'avenir ils ne se comportent point comme de bons sujets, ils se feront faire des affaires, et j'attends de votre part une conduite honnête et tranquille envers eux. Vous avez tous plus de lumière qu'ils n'en ont : il faut donc leur montrer un bon exemple."

Percé 11ème Août 1785.

FRANÇOIS LEMAISTRE,
Lieutenant-Gouverneur.

A la même date, le Lieutenant Gouverneur de Gaspé autorisait Jacques Gangnon à agir comme chef des sauvages domiciliés à Ristigouche, ordonnant à ceux-ci de lui obéir, jusqu'à ce que le bon plaisir de Son Excellence le Capitaine Général et Gouverneur en Chef fût connu.

Le missionnaire qui succéda à M. Bourg dans le soin de Bonaventure et de ses dépendances fut M. Louis Joseph Desjardins, prêtre français, ordonné dans son pays et venu en Canada à l'époque de la révolution (1794).

Lorsque Mgr Hubert eut fait la visite de l'Acadie, M. Desjardins lui écrivit une lettre qui peint son caractère ; en voici un extrait :

MONSEIGNEUR,

Si Dieu a exaucé nos prières et nos vœux, Votre Grandeur sera heureusement arrivée au terme de sa mission : nous espérons que vous en avez bien supporté les fatigues jusqu'au bout, et que vous exécuterez l'an prochain votre projet de visiter le reste de l'Acadie. Si vous avez la bonté de relâcher sur nos côtes vous mettez le comble à nos désirs.

Votre présence et vos instructions pastorales, Monseigneur, ont produit partout les plus grands effets. C'est une consolation pour vos missionnaires d'avoir à cultiver un champ que vous avez si bien défriché. Nous tâcherons de suivre en tout vos désirs et vos exemples ; et nous n'oublierons jamais la bonté paternelle avec laquelle vous nous avez traités pendant cette mission. C'est un surcroit de bienfaits qui vous assurent dans nos cœurs une éternelle reconnaissance."

L'Evêque avait réglé que, vu l'incendie de l'église de Bonaventure, M. Desjardins résiderait à Tracadie. M. Plessis, alors curé de Québec, envoya de nombreux objets nécessaires au culte dont la mission était dépourvue. M. Desjardins accueillit cet envoi par une lettre charmante ; nous faisons un extrait de celle-ci et de plusieurs autres.

Tracadie, 15 février 1796.

" Monsieur et cher curé,—J'ai reçu avec une satisfaction bien vive vos aimables lettres du 22 octobre et du 6 novembre ; ce sont pour moi de nouveaux témoignages d'une amitié à laquelle j'ajoute infiniment de prix. Conservez-la moi, je vous prie, ainsi qu'une petite part dans vos prières.

Les précieuses reliques, tous vos bouquets, votre ornement vert avec ses dalmatiques, nous sont parvenus à bon port. Il vous plaît appeler tout cela des *vicilleries* ; nous les prisons comme nos plus beaux ornements et ne nous en parons qu'aux jours de grande fête. Nous savons d'ailleurs estimer l'intention *donantis* et cela ajoute encore du mérite aux dons.

Il fallait voir la surprise, l'admiration de nos habitants et surtout des sauvages à la messe de minuit, quand nous avons déployé ces richesses ! De leur vie, dirent-ils, ils n'avaient

jamais rien vu de si beau ! En effet il faut convenir que notre cortège était pompeux, et l'autel fort bien illuminé.... Vous avez beau sourire, mon cher curé, vous n'avez toujours point eu dans votre cathédrale une messe de minuit si brillante ; diacre et sous-diacre, cérémoniaire, thuriféraire, acolytes, rien n'y manquait, pas même la gravité du célébrant. Cependant au milieu de l'office, un fougueux ouragan, qui a fait craquer tous les membres de notre église, a troublé un peu notre sérénité.

Si vous avez encore, mon cher curé, de pareilles vieilleries de rebut, nous vous en demandons la préférence ; cela vous fera peut-être lamenter notre pauvreté ; mais c'en sera le remède. Les gradins et la custode de la Ste Famille seront reçus avec la plus vive reconnaissance, surtout quand ils auront un peu passé par les mains de nos *chères filles*. Quand vous ferez quelque suppression dans votre église, de grâce songez à nous. Nous avons maintenant quatre chapelles en construction ; il nous faudra bien du butin pour les décorer tant soit peu.

Permettez-moi de faire une demande, que vous voudrez bien référer à M. Marchetan, curé de St. Antoine, pour le *Suaire* qu'il a fait, et que vous avez enseveli dans quelque coin poudreux de votre sacristie.

En mémoire de vous, nous sèmerons avec grand soin les beaux épis de blé-d'inde, ainsi que les lentilles et les fèves qui nous viennent, je ne sais de quelle main. Venez-en manger votre part cet été avec Monseigneur. Vous allez voir, en parcourant mes domaines, s'il est possible à votre misérable serviteur de les desservir convenablement ; non, c'est impossible, à moins que le prélat ne me donne un nouveau collègue de ce côté. J'ai exposé succinctement à Mgr la nécessité d'être deux prêtres ici : vous le sentirez vous-même, j'espère. Je sais qu'il y a bien d'autres besoins dans cet immense diocèse, mais, de bonne foi, en avez-vous de plus urgent ? Je n'insisterai point en parlant dans ma propre cause ; je vous la donne à défendre. Mais, observez que Percé seul, avec l'Île Bonaventure, la Pointe St. Pierre, Gaspé et la Grande Rivière, serait bien capable d'occuper un prêtre toute l'année. Je crois que ces endroits

pourraient aussi le faire vivre, si on doublait la dîme, ainsi que de justice, à raison d'une desserte plus fréquente. Percé a besoin d'une résidence un peu longue du missionnaire. Bonaventure et Paspébiac occuperaient enore un homme de travail et le soutiendraient, je crois, en augmentant un peu les honoraires. Tracadie et Ristigouche sont assez, n'en doutez pas, pour un homme qui veut bien faire son devoir : car qui trop embrasse, mal étroit. Ainsi, vous voyez, mon cher curé, qu'au lieu d'un il nous faudrait bien deux bons collaborateurs. Pesez tout cela en présence du prélat et de Dieu.

Le petit frère de Caraquet⁽¹⁾ a pris son vól et me laisse un peu chagrin ; son arrivée m'avait comblé de consolation.

Pardonnez mes longueurs et veuillez me croire ainsi que vous le dites fort bien, sans cérémonie et sans réserve,

Votre très humble serviteur et ami,

L. J. DESJARDINS, Ptre Miss.

M. DESJARDINS A M. PLESSIS

Percé, 8 septembre 1796.

“ Monsieur et curé,

J'arrive du bout du monde, au moins du terme de ma mission, de la Rivière au Renard. J'ai fait beaucoup de chemin : j'ai pris un aperçu des lieux, des gens, et de ce que l'on peut y faire par la suite avec un peu plus de loisir que je n'en avais à y rester. J'ai été quinze jours dans cette excursion ; il faudrait y passer deux mois. La chose est impossible à moins qu'on ne me donne un confrère pour veiller au centre de la mission, tandis que je courrais au loin. M. de la Vaivre, je crois, serait bien propre à cet emploi et je serai très-content si vous pouviez m'en faire le cadeau à la Saint-Michel.

Le cher Castanet n'est pas oisif de son côté, comme bien

(1) M. Desjardins désignait sous ces termes affectueux M. Castanet, missionnaire de Caraquet, qui était venu le visiter à Tracadiecho.

vous pensez. Je lui ai fait faire près de 50 lieues pour me rencontrer, et il ne m'a point trouvé au rendez-vous. Jugez de son impatience et de la mienne ; mais le devoir m'appelait ailleurs et il a fallu tout lui sacrifier. J'espère aller le joindre chez les sauvages de Miramichi, où il compte cabaner cet hiver. Franchement nous faisons plus de cas de ces pauvres chrétiens que de bien d'autres. Moi, je suis très-content des miens, et je me fixerais volontiers à Ristigouche avec eux si c'était possible."

15 septembre 1797.

"Notre *cathédrale* avance et si, pour le coup, elle n'est pas tout à fait à l'abri du feu, j'espère au moins qu'elle sera à l'abri des fougueux aquilons. Nous n'avons rien épargné pour la rendre solide, élégante même suivant nos moyens. Nous espérons que vous ne nous oublierez pas dans vos réformes d'ornements. "Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier." Nous vous ferons honneur, et nous tiendrons compte de toutes vos vieilleries. Si vous pouviez y joindre un missel ! n'importe la date et le format. Oserai-je vous prier de me céder un de vos *Rituels Anglais* ; vous ne sauriez croire le nombre d'Irlandais qui se trouve sur les côtes : je souhaiterais avoir quelques livres à leur mettre entre les mains pour les retirer de l'oisiveté le dimanche. Tâchez de me procurer des *Imitations*, ou la *Vie dévote*, le *catéchisme de Douay*, le *manuel*, etc."

Il est temps de voir les nouvelles mesures que l'Evêque de Québec avait prises pour subdiviser la Gaspésie et soulager un peu les missionnaires qui s'y trouvaient déjà. On trouve ce détail dans d'autres lettres de M. Desjardins à Mgr Hubert.

"MONSEIGNEUR,

J'ai reçu par M. Delavaivre votre gracieuse réponse du 18 octobre dernier, et j'ai fait passer à Caraquet les dépêches de Votre Grandeur pour M. Castanet. Les démarches et les sacrifices que vous voulez bien faire pour notre mission, nous pénètrent de la plus vive reconnaissance ; vous ajoutez particulièrement à la mienne par le double cadeau d'un

excellent confrère et d'un superbe patron, qui me deviennent doublement chers, en les recevant de votre main.

L'arrivée de M. Delavaivre a causé dans toute la baie une révolution de joie ; elle a été extrême à Bonaventure, et ma satisfaction a été complète en voyant que votre choix remplissait tous mes désirs. J'espère que ceux de notre nouveau confrère seront aussi satisfaits, et qu'il trouvera ici les consolations qu'il cherche dans le ministère ; il ne tiendra pas à moi de lui adoucir les peines qui en sont inséparables.

Je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il se livre avec beaucoup de zèle et de fruits à l'éducation de la jeunesse ; et qu'il est comblé de bénédictions par ce bon peuple avide d'instruction : agréez-en, après Dieu, notre gratitude commune.

Tout le monde se flatte de votre visite cette année, et nous faisons particulièrement des vœux pour qu'il plaise à Dieu vous accorder la continuation d'une santé qui nous est si chère.

J'ai l'honneur, etc.,

L. J. DESJARDINS M. P.

Carleton dit Tracadièche,
10 janvier 1797.

Carleton, 13 Mai 1797.

“ MONSEIGNEUR,

Quand je vous ai écrit cet hiver par la voie de Madawaska, je me proposais de vous donner quelques détails relatifs à la côte du Nord : le temps ne me l'a pas permis.

J'ai eu le plaisir de me réunir dernièrement à mes deux confrères à Paspébiac et Bonaventure, où nous avons conféré des dispositions nouvelles que nécessitait l'arrivée de M. Delavaivre. Il a bien voulu se charger de Bonaventure, Paspébiac et Port Daniel : sa santé ne lui permet par d'écouter son zèle et d'étendre plus loin sa mission. M-Castanet me remet Nipissiguet entre les mains, attendu la grandeur de sa mission. Il est juste qu'il profite du bienfait dont vous avez

comblé la Baie. Ristigouche, Percé et les environs me restent à desservir.

M. Castanet jouit d'une excellente santé, malgré les fatigues inséparables de ses voyages d'hiver ; il conserve toujours l'aimable caractère que vous lui connaissez.

Notre église de Tracadiès est en grande réparation et doit être incessamment refaite à neuf. Un coup de vent furieux a emporté une partie du toit. J'ai fait défaire le reste, et nous attendons le constructeur des églises de Ristigouche et de Bonaventure pour élever la nôtre sur le même plan ; mais nos moyens sont faibles, et l'incertitude pour la pêche prochaine nous donne bien quelques inquiétudes. Si Dieu nous conserve le zèle et bon accord que j'admire dans le plus grand nombre des habitants, j'espère voir la fin de cette grande entreprise. L'espérance de voir cet édifice béni de vos mains, Mcnseigneur, est un grand encouragement pour nous.

J'ai l'honneur, etc.,

L. J. DESJARDINS P. M.

M. de la Vaire de son côté rendait compte à Mgr Hubert des dispositions de son peuple de Bonaventure.

“ MONSEIGNEUR,

Les habitants de Bonaventure ont vu avec sensibilité l'intérêt que Votre Grandeur veut bien prendre à leur salut. A peine eurent-ils appris que Charlemagne m'amenait que ce fut pour toute la paroisse une réjouissance générale. Chacun voulut se mettre sous les armes : les ordres étaient déjà donnés lorsque je trompais leur attente. Je mis pied à terre à Paspébiac le jour des Morts et, sans prendre aucune connaissance de l'endroit, j'arrivai nuit close chez le premier habitant de Bonaventure. Après des surprises et des honnêtetés de plusieurs maisons je fus conduit par Benjamin Bourdage, à l'hospitalité de M. Desjardins qui l'avait quitté huit jours auparavant. Les braves hôtes me reçurent avec tous les témoignages d'amitié et de respect que peuvent

faire des gens pieux à des ministres du Seigneur; ils s'empressèrent de me donner une lettre que M. Desjardins, plein de confiance en la bonté de son évêque, avait laissée pour moi.

Après avoir passé deux jours dans cette paroisse sans pouvoir y dire la messe faute de vases sacrés, je partis le troisième avec un nommé Gauthier pour Tracadieche. Ce dit capitaine, qui avait oublié sa boussole, fut échouer dans l'obscurité de la nuit à Cascapédiac. Le calme m'obligea de quitter le bâtiment; je pris un cheval et arrivai heureusement le samedi, 6 novembre à Tracadieche, où M. Desjardins m'accueillit avec tous les témoignages de la joie et de l'amitié la plus sincère. Sa gaieté et son enjouement me firent passer agréablement quatre jours. Il vint lui-même m'installer le 14 à Bonaventure. Depuis ce temps je me vois chargé d'une paroisse de 237 âmes et de 126 communians. Ils m'ont donné jusqu'à ce moment beaucoup de consolation; ils me semblent surtout affamés de la parole de Dieu. Le Seigneur veut bien favoriser leurs bons désirs en me permettant de leur dire tous les dimanches et fêtes ce que je trouve de plus convenable à leurs besoins."

M. de la Vaivre ajoutait le 28 mai :

"Votre Grandeur apprendra avec plaisir que notre église va se finir cette semaine, et sera bénite le jour de la Pentecôte."

M. Castanet, missionnaire de Caraquet, et Français comme MM. Desjardins et de la Vaivre, ne fut que trois ans dans le ministère; il monta à Québec pour se faire soigner. Il s'éteignit à l'hôpital général le 26 août 1798, et y fut inhumé. Ce détail explique les premières paroles de M. Desjardins à Mgr Plessis, que Mgr Denant avait choisi pour son coadjuteur en 1797, et nommé son Vicaire Général: il lui en écrivit deux fois.

Percé, 17 septembre 1798.

"M. LE COADJUTEUR,

J'ai reçu votre consolante lettre du 19 juillet dernier au retour de mon voyage du sud. Vous connaissez, j'imagine, l'étendue et les besoins de cette mission; ils croissent surtout par la perte réelle que nous venons de faire. La mort du

cher M. Castanet ne justifie que trop vos présages et nos craintes ; c'est un grand deuil pour Caraquet et pour toute la Baie. On ne peut être plus chéri, ni plus universellement regretté. Je vous laisse à penser combien ce sacrifice m'est pénible et nous cause d'embarras.

La Baie, je vous assure, ne m'offre plus que tristesse ; M. Delavaivre est aux invalides et je n'en vauz guère mieux. Quand jugerez-vous à propos de nous relever de garde. Vous nous faites espérer un prêtre pour Caraquet : quand viendra-t-il ? ”

Carleton, 20 février 1799.

“ MONSIEUR LE COADJUTEUR,

Qu'il m'est doux et consolant de vous entendre parler de notre pauvre Castanet ; et que j'envie son heureux sort ! Votre bon suffrage m'est un présage rassurant pour lui, mais très-effrayant pour moi ; car je suis loin de lui ressembler, et de mériter tout ce que vous me dites d'obligeant.

L'arrivée de M. Joyer nous a fort agréablement surpris ; il justifie à tous égards le jugement favorable que vous en avez porté. Nous nous accordons à le croire digne d'occuper son poste, si recommandable par les vertus du cher défunt, puisse-t-il en faire revivre les rares qualités ! C'est un sujet d'édification et de réforme pour M. Delavaivre et pour moi. Nous craignons uniquement pour M. Joyer que ses forces ne répondent pas tout-à-fait à son zèle, et aux besoins de sa pénible mission ; mais nous le croyons autant prudent qu'éclairé, et l'exemple fatal de son prédécesseur lui servira sans doute de leçon pour ménager ses forces.

Notre église enrichie de vos dons, commence à prendre une assez bonne tournure. Nos maîtres chantres se sont fort bien parés de vos chappes.”

L. J. DESJARDINS. Ptre.

M. Desjardins monta à Québec dans l'intérêt de ses missions ; à son retour dans la Gaspésie, il écrivit une charmante lettre à M. Plessis : elle était datée de la Pointe St. Pierre le 6 octobre 1799.

“ MONSIEUR LE COADJUTEUR,

Vos sages conseils m'ont un peu rassuré, et vos bonnes prières beaucoup protégé dans mon heureux retour. Trois jours passés à l'Île aux Grues, et quatre pour nous rendre ici, voilà l'histoire de notre voyage qui n'offre rien d'intéressant que la joie de l'équipage, et la sensibilité du capitaine surtout lorsqu'on parlait de vous, sujet trop agréable pour ne pas y revenir à plusieurs fois.

Je me félicite plus que jamais d'avoir repris le chemin de ma Baie, et il me semble que c'est un plaisir assez partagé par mes bonnes âmes ; puisse-je répondre à leur espoir et au vôtre ! J'ai besoin de toute votre indulgence et de vos prières ; je les réclame avec instance. La bonté très-affectueuse avec laquelle vous avez bien voulu me recevoir chez vous et m'y mettre si à mon aise, me pénètre de la plus vive reconnaissance.

Vous croirez aisément qu'il m'en a un peu coûté de quitter Québec, un frère et, j'ose dire, des Pères ; des amis tels que ceux que j'ai trouvés en vous et M. Gravé, méritaient bien quelques regrets. J'ai accepté cette mission de votre main avec une nouvelle joie ; je vais me mettre en hivernement à Carleton. Je me propose de revenir de grand printemps pour passer ensuite l'été à Ristigouche, y cultiver un peu mes sauvages et des *patates*, s'ils peuvent en avoir à planter.

L. J. DESJARDINS, Ptre, Miss.

On a pu voir que la santé de M. Desjardins commençait à souffrir de ses fatigues et de ses courses continuelles. Mgr. Denaut, qui était devenu Evêque de Québec le rappela (1800) et le plaça à la cathédrale, auprès de Mgr. Plessis qui continuait à remplir la charge de curé, tout en étant Evêque Coadjuteur. Le prélat avait une estime particulière pour les prêtres français qui avaient émigré pour ne pas prêter serment à la constitution civile du clergé. En quittant la France, M. Desjardins avait renoncé à un cononicat dans la cathédrale de Bayeux.

En devenant Evêque titulaire, Mgr. Plessis nomma M. Desjardins, curé d'office de la cathédrale, et peu de temps

après Chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec. Mais l'ancien missionnaire de la Gaspésie, continua à s'occuper de ses chères missions, dont il s'était constitué le procureur et le pourvoyeur bienfaisant. Connaissant leur pauvreté et leur dénuement, il ne manquait jamais de mettre à bord des bateaux pêcheurs qui retournaient après avoir vendu leur cargaison, des objets de toutes sortes pour les églises, du linge, des ornements et jusqu'à des tableaux, dont plusieurs avaient quelque valeur au point de vue de l'art. C'est dans l'exercice de cette charité qu'il passa les nombreuses années de son séjour à Québec. Arrivé à l'âge de 80 ans, il parlait encore avec bonheur du ministère qu'il avait exercé au milieu des plus abandonnés. Aujourd'hui ceux qui ont connu ce saint prêtre ne peuvent sans attendrissement visiter le lieu de son repos, dans l'église l'Hôtel-Dieu.

Voici en quels termes parlait de ce vénérable vieillard, M. Doucet, missionnaire de Percé :

“ Le Vénérable M. Desjardins ne cesse de penser à nous : il nous écrit souvent. Il nous envoie de petits présents pour nous encourager : il me dit qu'il quête pour nous le spirituel et le temporel. Je souhaite ardemment que Dieu conserve ses jours ; car certainement nous perdrons beaucoup en le perdant.” (20 déc. 1845)

“ L'économe de nos missions (M. Desjardins) se montre jaloux de partager avec Votre Grandeur le bonheur de procurer la gloire de Dieu en embellissant ses temples : le même bâtiment, qui a apporté vos effets, a aussi reçu à mon adresse une caisse préparée par ses soins et remplie de différents articles pour nos missions. C'est un grand encouragement pour moi dans la tâche de réparer les chapelles et de les munir convenablement de tout ce qui concerne le culte.” (24 août 1846)

Nous avons rapporté une lettre de M. Delavaivre et avons vu l'éloge que M. Desjardins faisait en 1797 de son confrère ; nous allons nous édifier maintenant par la lecture de deux autres lettres de cet homme de Dieu. Avec quel respect, dans la première, il accueille la décision de son Evêque touchant un abus qu'il lui avait signalé !

Bonaventure, 19 juillet 1800.

“ MONSIEUR, (1)

Votre lettre du 28 mai dernier m'a frappé d'admiration sur l'indulgence de notre tendre mère, la sainte Eglise. Enfant du tonnerre, (2) j'aurais cru nécessaire d'employer des armes plus puissantes, vu que les fulminations que nous leur annonçons dans les temps prescrits deviennent pour quelques uns des sujets de raillerie qui scandalisent les faibles, et leur portent souvent des coups funestes. J'aurai l'honneur de suivre vos conseils; plaise au Seigneur d'y répandre ses bénédictions!

DELAVAIVRE, Ptre.

Les soins de ce digne missionnaire furent sans doute récompensés; car M. Painchaud son successeur parlait en 1806 de toutes “ les consolations que lui avaient données ce bon peuple.” “ La docilité, le respect et l'obéissance de cette chrétienté m'a assez touché pour informer Votre Grandeur qu'elle est digne de vos regards paternels.”

M. Delavaivre se réjouissait d'avoir auprès de lui à Caraque, de l'autre côté de la Baie, un confrère, français comme lui, M. Joyer, dont il faisait l'éloge en écrivant à M. Plessis: son style était enjoué:

Paspébiac, 13 mai 1799.

MONSIEUR,

Les furieux Aquilons rentrent dans leurs antres, les doux zéphirs leur succèdent, déjà les glaces de notre Baie laissent un passage libre à la navigation. J'ai eu l'honneur de recevoir votre dernière du 30 octobre par M. Joyer.

La huitaine qu'il a passé chez moi avec le cher M. Desplantes nous a donné l'idée la plus avantageuse de lui. Une humilité profonde, une solide piété, jointes à de grandes connaissances et lumières de notre état relèveront le courage des

(1) M. Plessis coadjuteur nommé et non consacré.

(2) Il s'appelait Jean.

paroissiens du cher défunt (1). On ne pouvait pas lui trouver un plus digne successeur. Plusieurs lettres que nous avons de lui annoncent qu'il est aussi content de ses habitants qu'eux sont contents de lui. Des malades éloignés qui ont requis son ministère lui ont donné l'occasion d'éprouver dans la plus rude saison les difficultés de sa mission : il les a surmontées avec courage, et le voilà maintenant parti pour en connaître toute l'étendue."

(1) M. Castanet, J.-Bte Marie, décédé le 26 août 1798.

OAPTIVITÉ ET DÉLIVRANCE (1)

DE MGR RIDEL

de la Société des Missions-Etrangères, évêque de Philippopolis et vicaire apostolique de la Corée.

Omnis ergo qui confitebitur me coram
hominibus, confitebor et ergo eum coram
Patre meo qui in cœlis est.

(MATTH., X, 32.)

Depuis les tragiques événements dont la Corée fut le théâtre en 1866, et qui procurèrent la palme du martyre à deux évêques et à sept missionnaires français, tous membres de la Société des Missions-Etrangères de Paris, et à des milliers de chrétiens indigènes, le silence s'était fait sur cette lointaine mission. Mais l'Eglise, qui n'abandonne jamais ses enfants, ne demeurerait pas insensible à leurs malheurs et inattentive à leurs besoins. Dans une lettre admirable adressée aux chrétiens persécutés en Corée, le grand pontife, dont l'Eglise porte encore le deuil, après avoir pleuré sur les maux qui les frappaient, et exalté le courage des martyrs, promettait de venir en aide à ses enfants persécutés : " Pour nous, disait-il, bien qu'éloignés, nous vous accompagnerons en esprit au combat, et, par nos prières incessantes, nous vous procurerons le plus grand secours que nous permettra notre faiblesse. Et de peur que, privés plus longtemps de pasteur, vous ne soyez comme des brebis dispersées, exposés à un plus grave péril, nous aurons soin, le plus tôt possible, de remplacer celui qui a déjà reçu la splendide récompense due à ses travaux, par un homme qui ait le même zèle et la même énergie." Et, quelques temps après, Pie IX confiait à un des rares survivants de la persécution de 1866, à Mgr Ridel, l'hé-

(1) Emprunté aux " Missions Catholiques."

ritage sanglant des Imbert, des Verneux et des Daveluy, l'appelait à continuer leurs travaux, à prendre part à leurs combats et, au besoin, à verser comme eux son sang pour Jésus-Christ.

Après avoir reçu l'onction qui donne la force et proclamé avec l'épiscopat cotholique, en 1870, l'infailibilité de Pierre et de ses successeurs, le nouvel évêque prit de nouveau le chemin de la Corée et se disposa à remplir sa difficile mais glorieuse mission. Il fallut, hélas ! plusieurs années pour franchir les barrières qui lui fermaient l'accès de sa patrie d'adoption. Ce fut seulement après avoir couru bien des dangers, renouvelé plusieurs fois des tentatives toujours infructueuses, que Mgr Ridel put enfin mettre de nouveau le pied sur ce sol inhospitalier et prendre possession de cette terre promise où l'attendaient de rudes combats et de cruelles souffrances.

Les vœux de Pie IX. étaient remplis : le bon pasteur qu'il avait promis, dont il avait encouragé et béni la périlleuse entreprise, (1) était enfin au milieu de son bien-aimé troupeau ; il avait, pour le seconder dans les rudes travaux de son périlleux apostolat, quatre missionnaires pleins d'ardeur et de dévouement. Dès le premier jour, Mgr Ridel se mit à l'œuvre. A l'annonce de sa venue, les chrétiens partout dispersés reprirent bientôt courage. A voir leur empressement à recevoir les sacrements, à contempler la ferveur de leur zèle, on eût dit qu'une aurore de paix et de prospérité s'était levée sur l'Eglise de Corée. Le jour et la nuit ne suffisaient plus à satisfaire le désir qu'avaient les néophytes de voir, d'entendre ceux que Dieu leur avait envoyés pour consoler leurs douleurs, guérir leurs blessures et leur apprendre à bien vivre et à bien mourir.

(1) Avant de faire une nouvelle tentative pour entrer en Corée, Mgr Ridel avait fait part au Souverain Pontife de son généreux dessein et l'avait prié de daigner bénir son entreprise. En réponse, le cardinal Franchi, alors préfet de la Propagande, écrivait à M. le supérieur du séminaire des Missions-Etrangères : " Dans l'audience du 10 de ce mois (janvier 1875), j'ai eu soin de transmettre à Sa Sainteté ce que Votre Révérence écrivait touchant le dessein de Mgr Ridel et de ses missionnaires, d'entrer de nouveau en Corée. Sa Sainteté a grandement admiré le zèle et le courage de ces hommes apostoliques. Elle a promis de les recommander au Seigneur, et du fond du cœur elle leur accorde une bénédiction spéciale."

Rien cependant n'était changé à la situation d'autrefois, les dangers étaient toujours les mêmes ; c'étaient toujours les mêmes édits de proscription, toujours la même haine contre le christianisme, toujours les mêmes bourreaux prêts à verser le sang des martyrs. Aussi, à son arrivée dans sa mission, Mgr Ridel écrivait : " Nous sommes véritablement bien entre les mains du bon Dieu. Au milieu de mille dangers, sans force, sans protection, à chaque instant nous pouvons nous attendre à être arrêtés, à voir surgir une nouvelle persécution ; et cependant, jusqu'ici, par un prodige de miséricorde de la divine Providence, tout est en paix, tout va bien, nous n'avons eu aucun accident." Hélas ! cette tranquillité devait être de courte durée. Dieu, dont les desseins sont impénétrables, réservait de nouvelles épreuves à cette infortunée mission.

Au mois de janvier 1878, les courriers de Mgr Ridel furent arrêtés sur la frontière chinoise, et les lettres dont ils étaient porteurs, révélèrent au gouvernement coréen la présence, dans le royaume, de l'évêque et des quatre missionnaires, et occasionnèrent l'arrestation de Sa Grandeur et une nouvelle persécution contre les chrétiens.

Délivré contre toute attente, grâce à l'intervention du gouvernement chinois, Mgr Ridel a écrit, à son retour en Chine, la relation de sa captivité. S'adressant à sa famille et pouvant ainsi s'exprimer librement, Sa Grandeur entre dans les détails les plus intimes et révèle, avec un abandon plein de charmes, les sentiments qui remplissaient son âme d'apôtre. Nous avons pensé que ce récit était de nature à édifier, et, dans les temps pénibles que nous traversons, à ranimer le courage de ceux qui le liront.

Cette considération, nous en avons la confiance, imposera silence à la modestie du vénérable auteur de cette relation, et le disposera à nous pardonner la publicité que nous donnons à son écrit. Il aura d'ailleurs acquis un droit nouveau à notre sympathie et à nos prières en faveur de sa glorieuse et infortunée mission.

Séminaire des missions étrangères, le 6 janvier,
fête de l'Épiphanie, 1879.

RELATION DE LA CAPTIVITÉ ET DE LA DÉLIVRANCE DE MGR RIDEL.

Bien chers amis, (1)

Vous désirez, j'en suis persuadé, connaître la suite des événements qui se sont passés en Corée et qui ont été la cause de mon retour forcé en Chine. Pour vous procurer cette satisfaction, je m'efforce de rappeler mes souvenirs ; n'ayant pu prendre aucune note et fatigué comme je le suis, je sens que ma narration aura bien des lacunes. Qu'y faire ? J'espère du moins que, en lisant ces lignes, vous pourrez admirer la conduite de la divine Providence, et bénir le bon Dieu qui s'est plu à répandre sur moi des grâces si abondantes.

I

J'étais rentré depuis quelques mois seulement en Corée ; tout y était calme et tranquille. Vivant dans l'ombre, nous faisons, mes confrères et moi, notre œuvre en silence. Ces messieurs parcouraient le pays, visitant les chrétiens qui s'empressaient en grand nombre de venir les trouver pour participer au bienfait des sacrements. Je venais d'établir un collège où nous avions déjà quelques élèves ; le 26, j'avais conclu un marché pour une maison où je me proposais d'organiser une imprimerie ; le chrétien qui devait en être chargé s'y fixa aussitôt, et, dans quelques jours, tout allait fonctionner. J'avais plusieurs fois administré les sacrements à quelques chrétiens de la capitale, et j'attendais que les fêtes du premier de l'an coréen fussent passées, pour donner une seconde fois les sacrements à tous les chrétiens de Séoul. Nous attendions aussi notre courrier de la frontière, qui devait nous apporter des nouvelles d'Europe ; mais le courrier n'arrivait pas. Nous eûmes quelquefois des inquiétudes à ce sujet ; cependant les chrétiens que je consultai étaient d'avis que, vu la facilité

(1) Cette lettre est adressée au frère et aux parents de Mgr Ridel.

de passer la frontière à cette époque, il était impossible que le courrier fût arrêté.

Telle était notre position, lorsque le 28 janvier, vers dix heures du matin, mon vieux maître de maison, Jean Tchoi que vous connaissez, entra dans ma chambre. Sa figure était décomposée. J'étais habitué aux terreurs de nos chrétiens ; mais, ce jour-là, je lui trouvai un air de tristesse qui annonçait quelque chose de plus grave que de coutume.

“—Qu'y a-t-il ? lui dis-je. Sont-ce encore de mauvaises nouvelles ? ”

Après un long soupir, il me répondit :

“—Les courriers ont été arrêtés à la frontière ; on les a appliqués à une horrible torture, et ils ont été forcés de tout déclarer. La nouvelle en est arrivée hier ; aussitôt le roi a fait venir les satellites, et a donné lui-même l'ordre d'arrêter l'évêque et tous les pères. Les traîtres de 1866, Paul Hpi et Tchoi, ont été requis pour rechercher les chrétiens. Les satellites doivent venir ici aujourd'hui, et c'est l'un d'eux qui a tout raconté à une chrétienne sa parente ; celle-ci s'est empressée d'envoyer son fils en donner avis.

“—Eh bien, voici le moment d'être vraiment chrétien ; tout cela arrive par la volonté de Dieu, il n'y a nullement de notre faute. Nous allons être pris. Comptons sur le secours de Dieu, qui ne nous fera pas défaut, et disposons-nous à mourir pour sa gloire ; c'est le chemin le plus direct pour aller au Ciel.”

“—Oh ! je n'ai pas peur de mourir, moi qui suis si vieux ; mais l'évêque qui ne fait que d'arriver, mais les chrétiens qui n'ont pas encore pu recevoir les sacrements !.....Quel coup ! c'est la fin de la religion en Corée.”

Aussitôt j'écrivis une lettre commune pour MM. Blans et Daguette, dont le courrier était encore à la capitale. Je m'empressai de prendre tous les papiers coréens, lettres, etc., qui auraient pu donner des indications compromettantes, et je les fis mettre au feu. Je retirai aussi le peu d'or et d'argent qui restait à la maison, et je confiai le tout à mon imprimeur, homme dévoué qui était accouru promptement pour m'offrir un refuge dans la nouvelle maison ignorée de tous. Cette dernière proposition fut longtemps débattue ; enfin il fut

décidé que je fuirais. L'exécution de ce projet étant impossible pendant le jour, on devait attendre la nuit. A mon entrée en Corée, je ne m'étais fait aucune illusion, et chaque jour je me disposais à mourir. Aussi, par une grâce spéciale de Dieu, je ne fus pas effrayé de cette nouvelle. C'était une bien grande faveur : j'allais être déchargé du fardeau qui m'avait été imposé depuis plusieurs années ; j'allais avoir le bonheur de confesser Notre-Seigneur et de mourir pour sa gloire ; c'était mon passe-port pour le Ciel et la bienheureuse éternité. J'étais prêt et dispos, calme et sans trouble ; je m'abandonnai entièrement au bon plaisir de Dieu et je priai pour mes chers missionnaires et nos pauvres chrétiens.

II

Vers quatre heures on vint m'avertir que les agents des satellites gardaient les deux extrémités de la rue. Il était impossible de fuir. Quelques instants après, un grand bruit se fait : j'entends les portes qui s'ouvrent, les fenêtres qui sont brisées, et les pas d'un grand nombre d'hommes. La maison était envahie.

En un instant, ils ont pénétré dans la chambre où je me tiens debout. Je veux leur adresser la parole ; mais, à peine m'ont-ils reconnu, que cinq d'entre eux se précipitent sur moi et me saisissent par les cheveux, la barbe et les deux bras, en criant, hurlant pour se donner du courage ; puis, sans me laisser le temps de prendre mes souliers, ils me font traverser la cour et m'entraînent dans une autre chambre où je vois toutes les personnes de ma maison également captives. Il y avait plus de vingt satellites, tout joyeux de leur capture, et, avec eux, des femmes qui les aidaient et retenaient les femmes de la maison. Tjyang, l'un des chefs, se présente et m'adresse la parole ; sur son ordre, on me laisse un peu plus de liberté, et l'on me retient seulement par les manches de l'habit ; puis, il me fait conduire dans ma chambre.

Là, il me dit qu'ils ont reçu l'ordre du gouvernement de m'arrêter ; il ajoute :

“—On sait qu'il y a quatre autres Européens, et j'espère

en que vous allez leur écrire pour leur donner l'ordre de venir se présenter d'eux-mêmes.

“—Que savez-vous s'il y a des Pères

“—Oh ! nous le savons bien.”

Là-dessus, il se met à gourmander les satellites qui me maltraitent.

“—L'évêque va venir avec nous,” dit-il. Puis, se tournant vers moi : “—Je sais que vous vous servez d'un livre pour réciter des prières ; confiez-le moi, je vais m'en charger, et je vous le remettrai lorsque nous serons arrivés.”

J'étais étonné de l'entendre parler ainsi, et je lui demandai comment il savait tout cela.

“—Oh ! dit-il, c'est moi qui ai arrêté Mgr Berneux et Mgr Daveluy ; je les ai bien connus, et les autres Pères aussi.”

Ensuite il me demanda si j'avais des montres.

“—Oui, j'en ai trois.

“—Vous avez aussi du vin de raisin. Oh ! c'est bien bon le vin de raisin, ce sera pour nous.”

Je lui montrai mes caisses.

“—C'est bien, dit-il, on va prendre soin de tout cela.”

Pendant ce temps, je tâchais de me recueillir en pensant à la prise de Notre-Seigneur au jardin des Oliviers. Je me sentais heureux de marcher sur les traces de notre divin Maître ; j'étais content d'être prisonnier de Jésus-Christ ; mais j'éprouvais une bien grande douleur en pensant à mes chers missionnaires et à mes pauvres chrétiens. Les jours précédents, pour me préparer à la fête de saint François, j'avais fait mes méditations sur la douceur et la fermeté de ce grand saint ; je résolus de faire mes efforts pour l'imiter.

Le bruit continuait dans ma maison ; les satellites et surtout leurs employés criaient, riaient, plaisantaient, bouleversaient tout ; quelques-uns m'injuriaient, malgré les remontrances de leur chef. Enfin celui-ci vint m'avertir qu'il était temps de partir. Deux employés me saisissent, et je sors accompagné d'une troupe de satellites ; mon vieux Coréen, dans la même position que moi, venait par derrière, ainsi qu'un jeune homme qui se trouvait à la maison, au moment de l'arrestation.

Les voisins, qui avaient entendu le vacarme, étaient à

leurs portes pour nous voir passer ; mais, dès que nous fûmes sortis du quartier, personne ne faisait attention à nous ; il était déjà nuit. Je pus voir à mon aise les rues de la capitale, je n'avais pas besoin de me cacher ; c'était la première fois que je les traversais sans crainte d'être reconnu. Je vis les habitants qui fourmillaient à cette heure ; les marchands ambulants qui criaient ; les enfants qui couraient, chantaient s'amusaient ; les femmes qui, couvertes de longs voiles aux vives couleurs, circulaient en silence. Je vis des cortèges de grands nobles ; ils étaient précédés de valets qui couraient en poussant de grands cris pour avertir le peuple de faire place. Je vis aussi de pauvres petits enfants abandonnés qui, assis au milieu de la rue, transis de froid, cherchaient à exciter par leurs cris la pitié des passants.

La capitale offrait vraiment une physionomie étrange. Tous ces habits de mille couleurs, toutes les lanternes (chacun portant la sienne) qui vont, viennent, se croisent, donnent aux rues un aspect singulier. Je pus remarquer tout cela, malgré la pression de mes deux geôliers qui me tenaient étroitement serré et me secouaient d'une belle façon. Mais mon esprit était principalement occupé du malheur de ce pauvre peuple, qui ne connaît pas Dieu. J'étais venu pour répandre la lumière de la foi, pour lui enseigner le chemin du ciel, et je me voyais arrêté dès le début. Du moins je m'offris généreusement à Notre-Seigneur afin de mourir pour le salut de ce peuple.

Sur le parcours, les satellites sont empressés ; ils se parlent à voix basse, vont et viennent ; c'est une vraie confusion. On arrive à la porte du tribunal de droite, on allume deux grandes lanternes ; deux rangs de soldats se forment, on me fait avancer au milieu d'eux.

J'aperçois le vieux Jean qui est à ma droite ; nous sommes en plein air ; devant nous, une porte à coulisse en papier s'ouvre, et nous apercevons le grand juge ou préfet de police assis sur une natte dans son appartement. L'interrogatoire commence. Connaissant la susceptibilité des Coréens pour tout ce qui est de l'étiquette, j'avais résolu d'employer toujours dans mes réponses la forme polie du langage entre égaux ; aussi, dès le début, je dis à mon juge :

“ — Mon intention est de vous parler selon les règles du langage ; mais, comme je suis peu expert en la langue coréenne, il m'échappera quelques expressions incorrectes ; je vous prie de n'y pas faire attention. ”

Les assistants me regardent ébahis et le juge me demande :

“ — Comment t'appelles-tu ?

“ — Je m'appelle Ni.

“ — Ton prénom ?

“ — Pok Myeng-y (ce qui veut dire Félix-Clair).

“ — Depuis quand es-tu venu ?

“ — Je suis venu à la 7^e lune.

“ — Par quelle route ?

“ — Par Tchang-san (cap le plus à l'ouest de la côte de Corée).

“ — Pourquoi es-tu venu ?

“ — Pour prêcher la religion catholique, et enseigner aux hommes à se bien conduire.

“ En as-tu instruit beaucoup ?

“ — Arrivé depuis si peu de temps, je n'ai pas eu le loisir d'instruire beaucoup de personnes.

“ — Quels sont ceux qui t'ont amené ?

“ — Comme la réponse à cette question pourrait causer du dommage à plusieurs personnes, c'est pour moi un devoir de n'y pas répondre.

“ — Où sont ceux que tu as ininitiés à ta religion ?

“ — Je connais peu le pays, j'ignore où habitent ceux que j'ai pu voir ; de plus, par le même motif que j'exposais tout à l'heure, vous comprenez que je ne puis donner le nom d'aucun des Coréens qui ont eu des rapports avec moi.

“ — Es-tu Père ?

“ — Oui, et de plus je suis évêque.

“ — Ah ! c'est sans doute le Père Ni d'autrefois, qui, s'étant échappé, est devenu l'évêque Ni ?

“ — Vous avez dit vrai.

“ — Eh bien ! ajoute-t-il qu'on l'emmène et qu'on le traite bien. ”

Jean répondit aussi à quelques questions. D'abord il s'était mis dans une posture humble devant le juge ; lorsque celui-ci lui dit de se lever, il hésitait ; mais le juge l'invita de

nouveau avec bonté. Deux gardes me tenaient très-serré ; le juge leur donna l'ordre de me lâcher, disant :

“ — Avec cet homme il n'y a rien à craindre.”

C'est la seule fois que je vis ce juge ; il paraissait bon, affable. Jean qui eut l'occasion de le voir encore deux fois, était enchanté de lui. Sans doute il était trop bon, il nous était peut-être favorable ; aussi, quelques jours après, fut-il destitué.

On m'emmène au corps de garde. Là, au lieu de me laisser reposer, on m'accable d'une foule de questions ; j'y réponds aussi bien que possible. Enfin peu à peu tous se retirent, deux satellites seulement restent pour me garder ; vers minuit, ils me poussent un petit morceau de bois carré qui doit me servir d'oreiller, je fais ma prière et je m'endors. Le lendemain, je ne pus faire mon oraison que par morceaux, car, à chaque instant, on m'adressait la parole. Je récitai, aussi mon office ; j'avais mon bréviaire qu'on m'avait remis ; on me le laissa jusqu'au 16 mars. Au commencement, il m'était difficile de le réciter, mais bientôt tout le monde sut que, quand je lisais ce livre, il était inutile de m'adresser la parole.

La veille j'avais voulu consulter ma montre ; je m'aperçus qu'elle avait disparu. J'en fis l'observation au chef de police en lui disant : “ — Lorsque je sortis de chez moi, j'avais une montre ; elle n'est plus dans mon petit sac. Je l'aurai perdue en route, peut-être qu'elle sera retrouvée.” Il s'étonna d'abord, mais je l'entendis très-bien dire ensuite : “ — Quel homme juste ! On lui a volé sa montre, et, pour n'accuser personne, il dit qu'il l'a perdue.” Je me souvins, en effet, que l'homme, qui me tenait pendant la route, se cramponnait à ce petit sac, sous prétexte de plus de facilité pour me tenir ; je ne pensais pas alors qu'il avait l'intention de me voler. Le matin, je m'aperçus que mon petit peigne européen avait aussi disparu, mon canif également ; tout avait suivi le même chemin. Mon anneau pastoral heureusement me restait ; le voleur ne l'avait pas sans doute palpé, je résolus de le bien cacher.

Le soir on me fait passer dans une autre chambre plus basse et l'on me met aux ceps. Ces entraves se composent de

deux pièces de bois superposées, longues d'environ 4 mètres et larges de 0 m. 15. A la pièce inférieure se trouvent des échancrures, dans lesquelles on place les pieds à la hauteur de la cheville ; on abaisse ensuite la partie supérieure qui se meut au moyen d'une charnière, placée à l'une des extrémités, tandis que, à l'autre, elle se ferme au moyen d'un cadenas. Cet instrument s'appelle *tchak-ko*. On se contenta de me prendre un seul pied. Lorsqu'on me présenta l'instrument, on fut obligé de me donner une leçon. Les deux satellites avaient presque honte de me mettre dans cette position. Pour adoucir un peu la chose, ils me dirent : "— C'est une coutume ici, quand, pour la première fois, on reçoit un hôte, on lui fait passer le pied dans cet instrument. " Je pus me coucher sur le dos, et, avec un peu d'adresse, me mettre aussi sur le côté. Fatigué que j'étais de cette nouvelle vie, je dormis quelques heures. Ce qui me gênait le plus, c'étaient deux individus couverts de haillons, qui, couchés peu loin de moi, se remuaient dans la paille, poussaient des soupirs, et cherchaient à se débarrasser de la vermine qui les dévorait. J'appris plus tard que c'étaient des mendiants, employés dans la police secrète.

J'ignorais ce qui pouvait arriver ; en tout cas, je n'avais pas d'illusions à me faire : le sort de mes prédécesseurs me disait assez celui qui m'était réservé. Le 31 janvier, j'entendis quelques mots d'une conversation secrète : on parlait d'exécution pour le lendemain. Le jour, il m'était difficile de me recueillir ; mais, la nuit, étant plus tranquille, je la passai à me préparer, persuadé que ma dernière heure avait sonné. Voici une note que je trouve sur mon *ordo*, au 1^{er} février : "Récité l'office jusqu'à none ; dans quelques instants, je vais probablement mourir, je suis tout à Dieu. Vive Jésus ! dans quelques instants, je vais être au Ciel ! " Il me semble que j'étais bien préparé, et tout disposé à mourir. Pour employer le temps qui me restait, je chantai le *Laudate...* et l'*Ave maris stella*, et j'attendis. Les soldats firent ce jour-là, dans la cour, un exercice extraordinaire en poussant des cris féroces... Tout me confirmait dans l'idée que j'avais... Y a-t-il eu une exécution ? Je ne l'ai jamais su.

Le lendemain, c'était le premier jour de l'an chinois. On

me conduisit dans une chambre haute, et je fis, comme tout le monde, échange de politesses. La nuit, on ne me mit pas aux ceps ; peut-être n'était-ce là qu'une infraction que les satellites s'étaient permise, car, deux jours après, l'ordre vint de me mettre de nouveau aux entraves. Les deux satellites qui me gardaient étaient sans doute de mes amis ; j'en entendis un en effet qui disait : "— Est-il possible qu'on le traite ainsi ! C'est un homme honnête juste comme on n'en trouve pas en Corée ; c'est un vrai Fô qui est venu de nouveau sur la terre." Le lendemain, les satellites présentèrent des observations au grand juge. "—C'est pitié, lui dirent-ils, de mettre cet homme-là aux entraves." Le juge répondit : "—Je pense comme vous, je le prends moi aussi en pitié ; mais l'ordre est donné, je ne puis le révoquer."

Sur ces entrefaites, voilà que je suis pris d'un gros rhume ; la nuit, en effet, je souffrais du froid. On courut chez le juge qui dit : "—Oh ! c'est grave, s'il est malade, ne le mettez plus aux ceps ; je me charge de lui, soignez-le bien." Puis il m'envoie un grand paravent pour m'abriter ; on me donna aussi deux tasses de tisane. J'étais touché de toutes ces prévenances, et je ne savais qu'en penser. Le chef des satellites me donna même douze sapèques, à peu près trois sous, pour acheter un peu de bois, afin de chauffer la chambre ; lorsque je voulus les rendre, les satellites s'y refusèrent et payèrent eux-mêmes le chauffage. L'un me donna cinq sapèques pour acheter du tabac, un autre un petit peigne. Déjà j'étais devenu l'ami de tous ; ils ne tarissaient pas quand ils faisaient mon éloge : "—Comme il est doux, simple, poli, affable, juste !" Et les anciens disaient : "—L'évêque Berneux, Daveluy et les autres Pères, que nous avons vus, étaient tous ainsi ; ces Européens sont vraiment vertueux ; ce n'est pas comme nous, Coréens. Au lieu de le mettre à mort, on ferait bien mieux de le renvoyer dans son pays."

Le 5 février, il se fit un grand bruit dans le prétoire ; on ne voulut ni me laisser voir, ni me dire ce dont il s'agissait. Je compris bientôt que c'étaient des prisonniers qu'on amenait ; j'entendis même des soupirs ; c'étaient comme des voix d'enfants qui gémissaient. La pensée que ce pouvait être des chrétiens me vint naturellement, et le lendemain je n'eus

plus de doute, lorsque j'entendis le juge crier assez haut :
“—As-tu étudié près de l'Européen?” On arrêtait donc toujours les chrétiens. Combien étaient-ils ? Qui étaient-ils ? Plus tard, j'appris qu'on avait arrêté une jeune femme de dix-huit ans, mariée depuis dix jours ; c'était la fille d'un noble coréen, Léon Ni, chrétien fervent qui a été très utile aux Pères ; je l'ai eu moi-même pour servant en 1861 ; dernièrement il était maître de maison de M. Deguette. Son fils aîné, Jean Ni, accompagnait le même Père. La jeune femme fut prise avec son mari ; après le jugement, ils furent mis en prison avec les chrétiens et les voleurs. Vers le 20 février, on arrêta d'autres chrétiens ; ils étaient en tout une vingtaine dans la prison de droite, prison affreuse, étroite et si remplie, que les détenus étaient les uns sur les autres, les pieds toujours pris dans les entraves ; les femmes habitaient une petite chambre contiguë et n'étaient pas aux ceps. Mais, j'aurai bientôt occasion de parler des prisons et de leur régime ; parlons un peu des satellites avec lesquels j'ai vécu pendant près de deux mois.

III

Il y a deux tribunaux, le tribunal de *droite* et celui de *gauche* ; chaque tribunal compte à peu près 52 satellites. Au-dessous des satellites, qui tous ont reçu une certaine éducation, sont des soldats, puis des employés subalternes qui les accompagnent dans les expéditions ; enfin des bourreaux, hommes de la dernière classe, à la figure de monstres, au regard faux ; ce sont ordinairement d'anciens voleurs libérés. Les satellites sont habillés de diverses façons ; suivant les expéditions qu'ils ont à faire, et pour n'être pas reconnus, ils changent souvent d'habits. Ils ont des chefs qu'on appelle *tchyeu-tji* dont le grade correspond à celui de sergent, et qui portent des anneaux en jade ; le *tong-tji* ou lieutenant porte des anneaux en or. Tous sont sous les ordres du préfet de police, qui a un pouvoir absolu pour les causes ordinaires.

Il est difficile de reconnaître les *pokio* ou satellites ; mais les gens habitués ne s'y trompent guère. Pour se faire reconnaître, en cas de besoin, ils ont toujours sur eux une

plaque en bois, demi-circulaire, appelée *klong pou*, sur laquelle sont inscrits des caractères et un cachet ; ils la portent suspendue à la ceinture du pantalon, par une courroie en peau de cerf. Leur autorité est très grande ; personne n'oserait leur résister, excepté les nobles qui les méprisent et quelquefois les font maltraiter ; mais alors même ils trouvent toujours moyen de se venger sur le peuple, et malheur à ceux qui en de telles circonstances, tombent entre leurs mains. Ils sont surtout à craindre quand ils ont une vengeance personnelle à exercer, ou qu'ils veulent s'emparer des biens de quelques gens riches ; ils savent toujours se tirer d'affaire, et, à défaut de raisons, ils emploient la torture et tourmentent leurs victimes sans règles ni mesure.

Au commencement du mois de janvier 1878, ou en décembre 1877, un satellite voulut enlever à un homme du peuple une de ses femmes. Dans ce but, il se réunit à d'autres, et tous ensemble ils accusent cet homme de vol, l'arrêtent, le jettent en prison, et, pour lui faire avouer ses prétendus vols, le soumettent à une horrible question. Mais on avait beau le frapper, il protestait toujours de son innocence ; cela ne faisait qu'augmenter la rage des satellites, qui le réduisirent à un état voisin de la mort. Sur ces entrefaites, les gens de son village, qui le connaissaient pour un honnête homme, vont protester au tribunal. Peu à peu on découvre que l'accusation est entièrement fausse, et le préfet ordonne de le relâcher ; mais le pauvre homme ressemble plus à un cadavre écorché qu'à un homme vivant ; les côtes sont à nu, la barbe, les cils, les sourcils sont brûlés, les paupières attaquées, les pieds foulés, les genoux écrasés, les cuisses et le ventre brûlés, enflés, etc... Les satellites, craignant qu'il ne meure (car eux-mêmes seraient responsables), se mettent à le soigner ; je n'ai pas su s'il était revenu à la vie.

Quand les chrétiens sont entre les mains de ces barbares, l'on peut s'imaginer à quels supplices ils sont réservés. Dans cette persécution, le préfet de police ne les avait pas tout à fait abandonnés à la discrétion des satellites ; il avait lui-même, paraît-il, indiqué les supplices qu'on pourrait leur appliquer, pour les forcer à faire des révélations et à apostasier : c'étaient la torsion des jambes et des bras, et la sus-

pension. J'ai pu entendre quelquefois les soupirs et les cris de ces pauvres torturés, qui souffraient pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Hélas ! je partageais bien leurs souffrances ; mais, ce qui me faisait mal c'était d'entendre les ricanements, les éclats de rire des satellites et des bourreaux assistant à ce spectacle.

Je ne voudrais cependant pas dire que tous fussent méchants et barbares ; j'aime même à croire qu'il y a des exceptions assez nombreuses, et, pour ce qui me regarde, les satellites de droite ne m'ont généralement pas maltaité ; quelques-uns même prenaient ma défense et me protégeaient contre ceux qui m'injuriaient. Ils aimaient à causer et me faisaient une foule de questions ; il m'a fallu plus de cent fois leur parler des royaumes d'Europes, de la France, leur dire son étendue, sa distance, etc., expliquer les quatre saisons, les phases de la lune, les éclipses de soleil, de lune..., les bateaux à vapeur, les chemins de fer. J'ai pu même leur exposer la doctrine chrétienne. Ils ne croient pas à l'existence de Dieu, mais ils admirent les dix commandements, et bien souvent j'ai entendu de la bouche de ces hommes l'éloge des chrétiens. "—Ce sont des gens doux, paisibles, disaient-ils ; ils ne volent pas, ils ne disent pas de mensonges, ne parlent pas mal du prochain, ne frappent personne, etc." Quelle différence avec eux, qui volent quand ils peuvent, mentent presque toujours, à tel point qu'on ne sait que croire de leurs paroles ; j'ai été si souvent trompé, que, à la fin, je n'ajoutais plus aucune foi à ce qu'ils me disaient. Le mensonge est une spécialité du satellite ; mais ce qui est commun à tous les Coréens, ce sont les paroles obscènes, les histoires et les discours scandaleux ; ils parlent entre eux souvent par gestes. Au commencement je ne comprenais pas ; mais, lorsqu'ils m'eurent expliqué ce que cela signifiait, je leur exprimai tout mon mécontentement avec indignation ; bientôt ils prirent des précautions, et quand il se présentait quelque nouveau venu tenant des propos licencieux, ils s'empressaient de lui dire : "—Ne parle pas de cela, car il n'aime pas à entendre ces choses."

Les questions les plus ordinaires, qui sont du reste des questions de politesse, et auxquelles j'ai été obligé de répon-

dre des milliers de fois, sont celles-ci : “—Comment vous appelez-vous ? Quel âge avez-vous ? De quel pays êtes-vous ? Avez-vous des parents ? Avez-vous des enfants ? Avez-vous des frères ? ” Et, pour rendre la politesse, il me fallait, de mon côté, faire les mêmes interrogations. Mais ils ajoutaient : “—Quand êtes-vous venu ? Avec qui ? Comment ?... Questions indiscrètes auxquelles je déclarais n'être pas obligé de répondre. Tout le temps que j'ai vécu au milieu d'eux, ils n'ont cessé de me questionner sur toutes sortes de choses ; quelques-uns le faisait avec assez d'intelligence et écoutaient volontiers les réponses. On est venu un jour me demander sérieusement si je ne pourrais pas renvoyer les Japonais, qui devaient venir au printemps. On m'a demandé aussi si je ne pourrais pas leur faire un bateau à vapeur.

Pendant toutes ces conversations, je n'avais pas l'air d'un prisonnier, et cependant j'étais bien en prison ; impossible à moi de sortir : deux gardiens me surveillaient nuit et jour.

On parlait, dès le début, de me renvoyer dans mon pays ; un chef vint même me dire :

“ — Si l'on te renvoyait dans ton pays, où faudrait-il te conduire ?

“ Conduisez-moi où vous voudrez ; vous savez bien que je ne désire qu'une chose, c'est qu'on me permette de rester en Corée, pour y enseigner la doctrine chrétienne.

“ — Si l'on te renvoie, tu ne partiras donc pas ?

“ — Si l'on me renvoie de force, je serai bien obligé d'aller où l'on me conduira.

“ — Mais où te conduire ? Si l'on te mettait en Chine, comment ferais-tu ? ”

Je n'avais pas encore parlé de mon passeport chinois, parce que je le jugeais inutile pour la Corée ; je trouvais le moment favorable de le montrer.

“ — Si vous me renvoyez en Chine, je serai peu embarrassé, parce que j'ai un passeport qui me permet d'aller par tout le pays du Leao-tong.

“ — Fais-le voir.”

Je le lui présentai ; il le lut sans avoir l'air d'y faire attention et me le rendit.

“ — C'est inutile pour ici.

“ — Je le sais ; voilà pourquoi je n'en ai pas parlé ; mais en Chine, avec ce passeport je puis obtenir la protection des mandarins, ”

Le lendemain, on vint, de la part du grand juge, me demander mon passeport, pièce qui fit un peu sensation ; on m'en parla même dans un interrogatoire, et enfin on oublia de me le rendre.

Comme je l'ai dit plus haut, quelques jours après mon arrestation, les deux juges, celui de droite et celui de gauche furent remplacés par d'autres. J'eus une fois l'occasion de voir celui de droite, appelé Kim. Il me manda à son tribunal au milieu de la nuit. Comme précédemment, il était dans un appartement, dont on ouvrit la porte ; pour moi, je me tenais debout dehors avec quelques satellites. L'interrogatoire fut insignifiant, et je pense qu'il ne m'avait appelé que pour me connaître et se procurer le plaisir de me voir. Entre autres choses, il me demanda :

“ — Où sont les autres Pères ?

“ — Je l'ignore depuis quinze jours ; ils ont dû apprendre mon arrestation, ils se seront cachés, et personne ne peut connaître le lieu de leur refuge.

“ — C'est une parole juste, dit le juge ; il ne peut savoir où ils sont présentement... Mais où étaient-ils alors ? Où demeureraient-ils ?

“ — Je ne puis répondre à cette question. Quand bien même j'y répondrais, vous ne trouveriez pas plus facilement les Pères que vous cherchez ; ils ont fui, et personne ne connaît leur retraite ; de plus, je dénoncerais inutilement des personnes innocentes, et je leur causerais un vrai dommage ; ce que je ne puis ni ne veux faire-

“ — Que désire-tu qu'on fasse de toi ?

“ — Je ne sais ce que le gouvernement décidera ; mais, puisque vous me faites cette question, je désire que le gouvernement me permette de rester en Corée, de m'établir à la capitale et de prêcher la doctrine. Vous en connaissez assez pour savoir qu'elle n'est pas mauvaise, qu'elle enseigne à faire le bien. Ceux qui la pratiquent sont des gens paisibles, honnêtes, de bons citoyens ; le gouvernement ne pourrait donc qu'avoir avantage à nous accorder cette permission.

“ — Et si on te renvoyait ?

“ — Je ne demande pas à partir, au contraire, et, si on me le permet, je resterai dans le pays jusqu'à la mort. Je me chargerai encore de recueillir, de nourrir et d'élever les orphelins et les enfants abandonnés, qui sont si nombreux.

“ — Où prendrais-tu de l'argent ?

“ — Des enfants de France m'en donneraient.

“ — Ils sont donc bien riches ?

“ — Pas très-riches ; mais ils sont généreux, charitables, et ils aiment les enfants de la Corée.

“ — Pourquoi te frottes-tu les mains ainsi ?

“ — Sorti d'une chambre chaude, au milieu de la nuit, j'ai froid.

“ — Tu as froid ! Qu'on l'emmène, et qu'on le traite bien.”

Puis il remit pour moi au chef des satellites une petite boîte de gâteaux de Chine.

Que pensait, que faisait le gouvernement ? C'était à n'y rien comprendre, sinon que, dans le Conseil, il y avait à mon sujet une grande hésitation. J'ai entendu un jeune homme, qui disait :

“ — Hier soir, il y a eu une dispute terrible à la préfecture de police ; deux ministres se parlaient avec colère, et sont restés jusqu'à minuit sans pouvoir se mettre d'accord.

“ — A propos de quoi ? lui demanda-t-on.

“ — A propos de l'Européen.”

Et ces scènes arrivaient fréquemment, paraît-il. Les uns voulaient me renvoyer en Chine ; les autres voulaient me mettre à mort. Un scribe me dit un jour : “ — On a envoyé en Chine pour consulter le gouvernement à votre sujet, et ce qu'il ordonnera de faire, on le fera.” D'autres disaient : “ — Quand les autres Pères seront arrivés, on décidera. Vous feriez bien de les appeler et de leur donner l'ordre de venir.”

J'étais toujours avec les satellites. Or ceux-ci, au nombre de huit, dix, et quelquefois d'une vingtaine, allaient venant, se succédaient, passant leur temps à rire, à jouer, à vociférer, à se disputer, depuis six ou sept heures du matin, jusqu'au milieu de la nuit. Ce n'était pas le moindre de mes tourments. On ne cessait de m'adresser la parole, et je trouvais à peine le temps de faire un peu de méditation ; j'y suppléais

pendant la nuit. Quelle difficulté pour réciter mon bréviaire au milieu de ce tapage ! Différentes caisses, saisies dans ma maison, avaient été apportées au corps de garde des satellites ; beaucoup d'objets avaient disparu lors du pillage ; mais, même en ce lieu, chaque fois que le chef ouvrait ces caisses, les satellites présents emportaient ce qui leur convenait ; ils venaient me demander ce qu'était tel ou tel objet, à quoi servait telle ou telle chose. Un jour, un satellite m'apporta une petite croix, et me demanda si c'était de l'or ; je reconnus le croisillon de ma croix pectorale, qui contenait des reliques. Il l'avait brisé. Le tout aura été brûlé, fondu, car je n'ai plus revu cette croix qui était en argent doré. D'autres satellites m'apportèrent un morceau de savon, me demandant ce que c'était. Je résolus de les amuser, et je réussis assez bien, car, leur ayant montré la manière de faire des bulles, tous se mirent à l'œuvre, à qui mieux mieux, même les manderins qui soufflaient avec force dans un tuyau de papier pour gonfler les bulles. Ils amenèrent leurs amis du dehors pour voir cette merveille, et je crois que tous eussent voulu avoir du savon à leur disposition ; un grand nombre m'en demandèrent bien inutilement, puisque je n'avais rien. Un satellite me dit :

“ — Est-ce bon à manger, le savon ?

“ — Non, cela ne se mange pas, et même cela pourrait rendre malade.

“ — Mon petit garçon, qui a dix ans, et à qui j'en avais donné un morceau, crut que c'était un gâteau ; il en a mangé et il a été très-malade.”

Je profitai de la circonstance pour les avertir que, dans mes caisses, il y avait quelques remèdes européens, qui étaient excellents, quand on savait s'en servir, mais qui, employés sans discernement, pouvaient donner la mort.

“ — Oui, me disaient-ils, mais le vin de raisin, comme c'est bon ! Nous le connaissons bien. — Comme c'est fort ! ajoutait un autre, j'en ai bu quelques verres, et je me suis enivré d'une belle manière, tellement que je ne me suis réveillé que le lendemain.” De fait, ils avaient bu tout le vin de messe de la mission.

Pendant tout ce temps, je n'étais pas maltraité. Le matin

et le soir, on me donnait du riz, et, au milieu du jour, une espèce de bouillie. Seulement il m'était impossible de changer d'habits, et la vermine me dévorait ; je ne pouvais qu'à grand-peine obtenir de temps à autre un peu d'eau pour me laver les mains et la figure ; et, quand on voulait bien m'en donner, c'était dans le vase dont les satellites se servaient pour se laver les pieds.

On vint me dire un jour ; “ — Le grand juge a appris que vous saviez dessiner ; il vous demande de lui faire le portrait d'un Coréen, d'un Chinois et d'un Européen. J'hésitais d'abord, car je ne sais pas dessiner ; mais surtout je craignais un piège. On insista, et je me mis à l'œuvre. Le Coréen passa facilement, le Chinois aussi ; pour l'Européen, je l'habillai un peu à ma fantaisie, et j'envoyai mon travail au grand juge, qui me fit remercier en disant que j'étais très-habile. En suite de quoi, tous voulaient avoir des desseins que je dus refuser afin de conserver ma réputation. ;

C'est alors que j'entendis pour la première fois parler des jeux qui suivent les fêtes du premier de l'an chinois en Corée.

Ces jeux durent un mois, et ils consistent en de vrais combats. Deux armées, composées de deux ou trois cents hommes portant de gros bâtons de deux pieds de long, sont en présence. A un signal donné, elles se précipitent avec fureur l'une sur l'autre ; les coups de bâtons pleuvent à droite et à gauche, jusqu'à ce que l'un des partis soit obligé de céder et de s'enfuir. On conçoit aisément ce qu'il en résulte de contusions, de mâchoires et d'épaules démisées, de têtes, de jambes, de bras cassés ; souvent la mort même s'ensuit. Ces combats de gladiateurs sont, pour les habitants de la capitale, un des plus beaux spectacles. Comme je faisais remarquer aux satellites la cruauté de ces luttes, ils me répondirent : “ — Oh ! il n'y a que les Coréens pour avoir ce courage, pour supporter de tels coups, et braver ainsi la mort. ” Une fois, l'acharnement avait été tel, que le gouvernement se crut obligé de défendre ce jeu ; mais, deux jours après, il recommençait dans un autre quartier, toujours en dehors des portes de la capitale. “ — Si les Européens assistaient à ces jeux, comme ils auraient une haute idée des Coréens ! me disaient-ils encore, il n'y a pas de peuples comme nous. ”

J'eus plusieurs fois l'occasion de connaître la manière dont on corrige les soldats. Parini ceux qui étaient employés au corps de garde, il y avait quelques braves gens, remplissant bien leurs devoirs; mais il y en avait d'autres toujours rebelles à la discipline. Deux ou trois ne manquaient pas de s'enivrer toutes les fois qu'ils pouvaient le faire. L'un d'eux, homme grand, fort, solide, passait peu de jours sans rentrer ivre et incapable de faire son service. On le laissait dormir, après l'avoir mis aux entraves, puis, le lendemain, le chef le faisait venir et le condamnait à recevoir trois, cinq ou dix coups de planche. On m'a invité plusieurs fois à voir cette exécution; mais je refusais en plaignant le pauvre patient, ce qui faisait rire les satellites. Quoique je n'aie rien vu, j'ai cependant tout entendu. On étendait le patient sur une natte, en présence de ses camarades; le chef lui faisait une admonition, et un homme, armé d'une planche longue de huit pieds, s'approchait. Au commandement du chef, il frappait le coupable qui, à chaque coup, ne manquait pas de crier; mais, pour étouffer ses cris, deux autres soldats chantaient sur des tons différents. Les coups se succédaient, à des intervalles assez rapprochés, pendant lesquels le chef faisait encore une petite admonition qui devenait de plus en plus sévère. A chaque coup, les deux soldats chantaient, et le patient criait plus fort. Il y a manière de donner les coups; aussi les soldats entre eux savent s'épargner, et bien souvent cette bantonnade n'est qu'une comédie; mais j'en ai vu qui, ayant reçu dix coups de planche, avaient la peau enlevée et les cuisses profondément labourées; ils perdaient connaissance, et il leur fallait un mois pour se remettre.

La religion de tous ces employés de préfecture, comme celle des nobles et des fonctionnaires, c'est le culte de Confucius. Ils honorent Confucius, le respectent, le louent, l'admirent, lui font des sacrifices. Ils sont fiers de ce culte et accusent les Chinois d'indifférence à l'égard du philosophe. Plusieurs fois ils m'ont dit : "—Nous avons une doctrine, la doctrine de Confucius: nous n'avons pas besoin d'en avoir une autre, nous n'en voulons pas d'autre." Entrer directement en discussion était inutile, et n'eût fait que les irriter. Plusieurs fois cependant, je leur ai fait voir que la doctrine

de Confucius n'était pas complète, que les sacrifices qu'ils font aux ancêtres ne sont souvent qu'une comédie, etc... ; mais tout cela avec beaucoup de précautions, car les Coréens sont très-susceptibles sur cet article. Pour les convertir, il faut d'abord leur expliquer la doctrine chrétienne, leur en faire voir la beauté, les preuves, etc., mais attaquer de front leurs doctrines ne ferait que les humilier sans résultats. Puis j'ajoutais :

“ — Vous dites que vous avez une doctrine, mais le peuple n'en a pas ; les lettrés honorent Confucius, les bonzes honorent Fô, mais le peuple, quelle doctrine suit-il ?

“—C'est vrai, le peuple n'a pas de doctrine.

“—Eh bien, qu'on nous laisse donc enseigner au peuple la religion chrétienne ; vous savez qu'elle est bonne et que de grands lettrés coréens l'ont pratiquée.

“—Oh ! oui, c'étaient de grands savants que tel et tel...”

Déjà deux fois, au commencement de février et vers le 10 mars, on avait signalé des navires européens sur la côte. La population était en émoi, se tenait sur ses gardes ; on en signala encore en avril et en mai, et chaque fois cette nouvelle excitait une grande rumeur. Le 12 mars, un chef de satellites arriva avec toute une troupe ; j'appris qu'il revenait d'une expédition dans le Sud, sans doute pour rechercher les missionnaires. Il confirma la présence des navires sur les côtes. Il ramenait trois chrétiens, mais n'avait pas pu trouver les Pères, ce qui le rendait très-mécontent. Il s'excusait en disant qu'il était impossible de pénétrer dans les campagnes infestées de brigands et que les satellites du pays n'osaient s'y aventurer. C'est sans doute ce mécontentement qui s'est déversé sur moi, car, trois jours après, eut lieu le grand interrogatoire. Jusqu'alors j'avais été épargné, et l'on ne me traitait pas trop mal.

IV

Le 16 mars au matin, je remarquai une certaine agitation que je ne pouvais comprendre. J'étais alors renfermé dans une petite chambre dont la porte donnait sur la cour ; par cette porte entr'ouverte, je vis qu'on apportait une chaise, et le chef vint aussitôt me dire :

“ — Evêque, monte là-dedans.

“ — Pour aller où ?

“ — Tu le sauras bientôt ; monte vite. ”

Je voulus prendre mon bréviaire :

“ — Ce n'est pas nécessaire, dit-il ; laisse-le ici, je m'en charge. ”

Je m'assieds dans la chaise. Deux porteurs la soulèvent et deux satellites l'accompagnent ; l'un deux, en passant la porte, laisse échapper cette exclamation : “ — Pauvre malheureux ! Si du moins on l'avait renvoyé dans son pays ! ”

Pendant le trajet, je me demandais où l'on me conduisait. Du reste, j'étais prêt à tout, et je m'abandonnais avec confiance à la Providence, ne désirant faire que la sainte volonté de Dieu. Nous arrivâmes devant un grand bâtiment, et la chaise s'arrêta. La porte était ouverte, et tout le monde entrait ; mais, comme prisonnier, je ne pouvais passer par là, je devais entrer par une petite porte réservée pour les criminels. Nous voilà dans une vaste cour qui conduit au tribunal. On me dépose dans une petite chambre qui se trouve à côté. A peine les satellites eurent-ils échangé entre eux quelques paroles, que je compris tout ; je me trouvais transporté au tribunal de gauche. Mais, pour quel motif ? Ordinairement quand on change de tribunal, c'est que le procès doit être fait plus rapidement et prendre une autre tournure. Il y avait longtemps qu'on avait l'air de ne pas s'occuper de moi, et je désirais qu'on prit une détermination.

Beaucoup d'employés des tribunaux vinrent me voir ; j'en connaissais quelques-uns que j'avais vus au tribunal de droite. Inutile de leur adresser des questions ; ils auraient répondu d'une manière évasive, ou bien m'auraient menti. Le mieux était de les écouter parler entre eux. Bientôt j'eus appris qu'il s'agissait d'un jugement que je devais subir devant les deux juges criminels de droite et de gauche, réunis à cet effet, et qui allaient enfin prononcer une sentence. Je priai Notre-Seigneur de me soutenir et de mettre dans ma bouche des paroles de sagesse afin de répondre suivant son esprit et pour le bien de cette pauvre maison.

Allait-on me permettre de rester ? Allait-on me renvoyer

en chine. Allait-on me mettre à mort ? Cette dernière hypothèse me paraissait la plus probable, et je pouvais espérer que, après quelques jours de souffrances, je serais enfin débarrassé des peines de cette vie, pour posséder le bonheur de voir Dieu toute l'éternité ! Les grâces de Notre-Seigneur ne manquent pas dans ces circonstances. Appuyé sur ce secours, je me sentais fort, et je me remis tout entier entre les mains de Dieu. Autour de moi les satellites parlaient, criaient, riaient et fumaient. Après une longue attente, on vint avertir que les juges me demandaient.

Aussitôt je me lève, et les satellites s'empresent de m'emmener dans la cour où ils me remettent à un bourreau, qui tenait à la main une corde rouge. Cette corde sert à lier les grands criminels, les voleurs, les assassins. Elle peut avoir deux brasses de long ; à l'une des extrémités, est un ornement de cuivre en forme de tête de dragon ; une douzaine de boules ou anneaux du même métal sont enfilés dans la corde. Le bourreau me prit assez doucement et se mit en devoir de m'attacher ; il me passa la corde par-dessus les épaules en la croisant sur la poitrine, l'attacha par derrière et retint en main l'extrémité qui simulait la queue du dragon. On me fait avancer vers l'endroit où doit avoir lieu le jugement. Le peuple n'était pas admis, mais il y avait beaucoup de soldats de la garnison et du palais venus en curieux et des employés du gouvernement. Nous marchons entre deux haies formées par les employés subalternes de la préfecture de police ; il y en a une trentaine à droite et autant à gauche ; ils ont des pantalons blancs et des vestes noires ou bleu foncé ; ils sont tous armés d'énormes bâtons rouges, de la grosseur d'un bras et longs de huit pieds. Ce sont les bourreaux. On me fait arrêter sur une espèce de paillason, qu'on avait jeté au milieu de la cour.

En avant et de chaque côté, sont les chefs des satellites ; les scribes, placés au milieu des satellites, se disposent à écrire. Au fond, à dix pas de moi, se trouve la chambre où les deux juges de droite et de gauche sont assis sur des nattes ; des coussins en soie leur servent d'appuis. Ils sont en grand uniforme : bonnets ou mitres en crin avec des volants pendant de chaque côté, grands habits de soie bleue

retenus par une ceinture richement ornée d'écaillés de tortue ou de pierres précieuses. Celui de droite s'appelle Kim. Je l'avais déjà vu ; il a une figure ronde, réjouie et paraît avoir de quarante à cinquante ans. Celui de gauche, Ni-kyeng-ha, le juge de Mgr Berneux et de nos autres confrères, célèbre par ses nombreuses exécutions en 1866, montre soixante ans ; il a des yeux de tigre qui indiquent le mépris et la cruauté ; il n'écoute aucune supplication, aucun conseil, et veut tout décider par lui-même. Les juges sont assis, tous les assistants se tiennent debout, prêts à exécuter les ordres de leurs chefs, ou plutôt du chef, le juge de gauche ; car lui seul prend la parole, lui seul donne des ordres ; le juge de droite ne semble être que son aide.

Après avoir jeté un coup d'œil sur cet entourage, je me tins debout. Les satellites me crièrent :

“—Mets-toi à genoux.”

Je restai debout.

“—Mets-toi à genoux, à genoux, à genoux.....”

Même immobilité. Le juge regardait tout ce tapage.

“—Assieds-toi à ton aise, me dit-il.

Aussitôt satellites et bourreaux me disent avec une figure souriante, comme si l'ordre était venu d'eux. -

“—Assieds-toi, assieds-toi.

Je m'assis sur la paille, en croisant les jambes suivant la coutume coréenne, et l'interrogatoire commença :

“—Quel est ton nom ?

“—Je m'appelle Ni-Pok-Myeng-i.”

En coréen Pok veut dire félicité, bonheur ou heureux, Myeng-i veut dire clarté ou clair ; c'est la traduction de mes deux noms de baptême Félix-Clair ; Ri, ou ce qui revient au même, Ni, est la première syllable de mon nom de famille.

“—Quel âge as-tu ?

“—J'ai quarante neuf ans.

“—De quelle année es-tu ?

“—De l'année Kyeng-in (1830).”

Ils se mettent à compter et disent :

“—Oui, c'est bien cela, quaranté-neuf ans. Quand es-tu venu en Corée ?

“—Je suis venu à la 7^{me} lune ?

“—Quels sont les autres missionnaires qui sont en Corée ?

“—Il y en a quatre.”

On les connaissait, et bien souvent on m'avait parlé d'eux en les nommant.

“—Où sont-ils ?

“—Depuis deux mois que je suis en prison, sans nouvelles d'eux, puis-je savoir où ils se trouvent ?

“—Avec qui es-tu venu ?

“—Si je vous donnais ces indications, plusieurs personnes pourraient en souffrir. Je ne puis donc dire ni comment, ni avec qui je suis venu.

“—Quel est ton pays ?

“—Poul-lan-sya.

“—Ecris cela.”

On me fait passer du papier et un pinceau et j'écris *Poul-lan-sya* en coréen. Le juge regarde et dit :

“—Ecris-le aussi en ta langue.”

J'écrivis *France*. Alors je sentis comme un nuage me passer sur le cœur ; pauvre pays ! pauvre France ! et cependant j'éprouvai un sentiment de fierté.

“—As-tu une dignité dans ton pays ?

“—Je n'ai pas de dignité, je n'exerce aucune fonction.

“—Lorsque tu retourneras dans ton pays, ton gouvernement te donnera-t-il de grands emplois, une haute dignité ?

“—Lorsque je suis venu en Corée, c'était pour y vivre et y mourir ; j'avais l'intention d'y rester jusqu'à la mort. Quand bien même je rentrerais dans mon pays, je n'aurais aucun emploi.

“—On m'a fait voir ton passe-port. De qui l'as-tu obtenu ?

“—Je l'ai obtenu de la cour de Pékin qui en donne à tous les missionnaires, afin qu'ils puissent circuler sans être arrêtés ni inquiétés.

“—Quel est le cachet qui est dessus ?

“—Je pense que c'est le cachet du gouvernement chinois ?

“—Est-ce le cachet du tribunal des Rites ou d'un autre ?

“—Je ne puis répondre, ne le connaissant pas.

“—Est-ce toi qui l'as demandé au gouvernement chinois ?

“—Non, c'est le ministre de France résidant à Pékin qui l'a demandé pour moi.

“—Comment s'appelle-t-il, ce ministre ?

“—Il s'appelle Louis de Geofroy.

“—Comment dis-tu ?

“—Louis de Geofroy.”

Alors tous les assistants, prêtant l'oreille, essaient de répéter, et j'entendis les plus habiles qui disaient, en pinçant les lèvres, avec force grimaces : “Nui te So-poa.” Je répétais encore en appuyant sur chaque syllabe. Le juge essaya inutilement une fois d'articuler ce mot ; il y aurait perdu sa dignité en insistant. Mais les autres voulant à toute force le prononcer, il me fallut le répéter plusieurs fois avec le même succès. Je ne pouvais m'empêcher de rire, et je leur expliquai que ce nom, étant français, a des sons différents de la langue coréenne.

“—Mais toi, tu prononces bien les mots de la langue coréenne.

“—D'abord, je ne les prononce pas bien, puisque quelque fois vous avez de la peine à me comprendre ; ensuite, il m'a fallu beaucoup d'étude et d'exercice ; dans les commencements, il y avait des mots que je ne pouvais pas prononcer.”

Après cette interruption, le juge reprit :

“—Pourquoi, étant sorti une première fois, es-tu revenu ?

“—Le batelier voguant sur la mer et surpris par une tempête, va se mettre à l'abri dans quelque port, puis, la tourmente passée, il se remet en mer ; ainsi j'ai fait.”

Le juge se mit à sourire en disant à demi-voix :

“—Oh ! ce n'est pas la même chose. Qu'es-tu venu faire ?

“—Prêcher une belle doctrine.

“—Quelle doctrine ?

“—La religion catholique qui enseigne à honorer le Maître du Ciel, Dieu.

“—Qu'est-ce qu Dieu ?

“—C'est le créateur du ciel et de la terre, c'est lui qui a créé le premier homme d'où nous sommes tous descendus ; tout homme doit honorer ses parents, à plus forte raison doit-on honorer Dieu, le père de tous les hommes ; c'est encore lui qui gouverne l'univers et qui est le maître de tout.

“—Qui a jamais vu Dieu ?

“ — Dieu a parlé aux hommes ; c'est Dieu lui-même qui a donné les dix commandements que tous les hommes doivent observer. En outre, les preuves de l'existence de Dieu sont partout, et nos livres chrétiens que vous avez pu voir en donnent beaucoup.

“ — Qu'est-ce qu'a de bon cette doctrine ?

“ — Elle apprend à aimer Dieu par-dessus tout, et tous les hommes comme soi-même ; elle apprend à faire le bien, à éviter le mal, à régler ses mœurs, à supporter patiemment les maux de cette vie, avec l'espérance d'un bonheur éternel après la mort.

“ — Lorsque tu mourras, où iras-tu ?

“ — Chaque homme, après la mort, va devant Dieu et subit un jugement sur le bien ou le mal qu'il a fait pendant sa vie ; les bons vont au ciel, les méchants vont en enfer.

“ — Mais toi, où iras-tu ?

“ — Personne ne peut répondre de soi.

“ — Mais enfin, où espères-tu aller ?

“ — J'espère, avec la miséricorde de Dieu, obtenir le ciel.

“ — Ne crains-tu pas de mourir ?

“ — Tout homme craint la mort.

“ — Mais, actuellement, si l'on te mettait à mort, n'aurais-tu pas peur ?

“ — Je n'ai peur que d'une chose, c'est du péché ; si, actuellement, ici, vous me mettez à mort pour la cause de Dieu, je n'ai nullement peur.

“ — Et alors, où iras-tu ?

“ — Au ciel, en présence de Dieu.

“ — Combien de temps ?

“ — Toute l'éternité.

“ — Mais les corps vont en terre ?

“ — Oui, les corps vont en terre où ils pourrissent ; mais l'âme ne meurt pas, et de plus, un jour les corps ressusciteront tous, et iront, unis à l'âme, dans le lieu où celle-ci était avant la résurrection, et cela pour toujours.”

Pendant cette dernière réponse, le juge fit une grimace et eut un sourire de pitié.

“ — C'est assez, dit-il avec mépris ; qu'on l'emmène.”

(à continuer).

MGR. D'OLINDA

ET LA FRANC-MAÇONNERIE AU BRÉSIL.

La mort prématurée de Mgr. Vital Gonzalvez d'Oliveira, a ramené les esprits sur la question religieuse au Brésil et sur la lutte vaillamment soutenue depuis huit ans par les apôtres de la foi contre la franc-maçonnerie, si puissante dans ce pays. Aussi avons-nous juger à propos d'exposer succinctement les phases diverses de ce conflit grave, d'après des renseignements puisés à des sources sûres.

Le réveil de la franc-maçonnerie au Brésil date de 1872. Elle était parvenue, sous le manteau de la religion, à s'introduire dans les séminaires, chapitres, couvents et confréries religieuses. Elle avait l'air de dormir, mais elle n'attendait qu'un incident favorable pour jeter son masque et attaquer publiquement ce qu'elle avait toujours combattu dans le mystère.

Cet incident se produisit au mois de mai 1872. Les loges maçonniques, ayant célébré une grande fête en l'honneur de leur grand maître, M. le vicomte de Rio-Branco, alors président du conseil des ministres, pour le complimenter au sujet de la loi sur l'esclavage, un malheureux prêtre, l'abbé Almeida Martins, y prononça un discours déplorable, à la suite duquel, et après avoir épuisé inutilement tous les moyens de persuasion, l'évêque de Rio-Janeiro fut obligé de le suspendre pour arrêter le scandale. Sur ce, les loges et le chef du gouvernement se réunirent en grande séance, épousèrent la cause du prêtre interdit et prirent la résolution d'attaquer l'épiscopat dans la presse et d'inviter tous les franc-maçons du Brésil à prendre part à la bataille contre l'Eglise.

Toutes les loges répondirent avec empressement à cet appel; on envoya partout des circulaires, engageant les sociétés secrètes à la lutte contre le catholicisme. On ouvrit

des souscriptions. M. Saldanha Marinho alla même rendre visite à l'abbé Almeida, en sa qualité de Grand-Orient du second cercle, lui témoigna ses sympathies et l'informa qu'il n'y avait point de divergences dans la façon d'apprécier la question, celle-ci étant *une onde immense qui se soulevait contre l'ultramontanisme*.

La presse, ce levier si puissant pour le mal, servit à merveille les desseins infernaux des francs-maçons. Les mauvais journaux prirent naturellement la défense des apostats ; d'autres feuilles furent créées, qui se posèrent ouvertement en *organes de la franc-maçonnerie* (1).

Cette presse-là niait les mystères de la religion, faisait litière de tous les dogmes, attaquait avec violence la divinité de Jésus-Christ, la très Sainte-Trinité, l'eucharistie, la virginité de Marie, l'enfer, la grâce et l'infaillibilité du Pontife.

Les cardinaux, les évêques et les prêtres étaient conspués de la façon la plus infâme ; la papauté y était présentée comme un fléau.

Tout ce débordement d'injures avait lieu avant que les évêques eussent parlé et seulement à la suite de l'interdiction de l'abbé Almeida.

On ajoutait, d'ailleurs, la raillerie à l'outrage, en faisant célébrer des messes (!) " pour se fortifier contre les colères des ultramontains et braver l'opposition de l'évêque."

C'était un " ultimatum (*sic*) lancé par la franc maçonnerie de Rio-Janeiro à Mgr. Lacerda."

Malgré la défense de ce prélat, une messe fut célébrée, et même les francs-maçons y assistèrent revêtus de leurs insignes. Le prêtre célébrant ne fut point suspendu.

Cette modération de l'évêque semble avoir malheureusement encouragé la haine de ces forcenés, car les provocations les plus cruelles à l'adresse de Mgr. Lacerda ne firent que redoubler depuis ce temps-là. Un des grands maîtres se fit élire président de la confrérie de la paroisse où se trouve l'évêché, défiant solennellement l'évêque de l'en faire sortir. Ce triste personnage s'est même permis d'accuser de mol-

(1) Entre autres la *Familia universal* et la *Ve. dada*, à Pernambuco, le *Pelicano*, à Para ; la *Fraternidade*, à Ceara ; la *Luz*, à Rio Grande do Norte ; le *Labarum*, à Alagoas, et le *Maçon* à Rio Grande do Sud.

lesse le prélat, et de le railler grossièrement à propos des confréries de la cour, qui continuaient d'être composées en grande partie de francs-maçons, et de n'être point interdites, et dont pas un seul membre n'avait abjuré à la fin de l'année accordée par Pie IX pour s'amender.

C'est dans ces circonstances que Mgr. Vital Gonzalvez d'Olievera monta sur le siège de Pernambuco, au mois de mai 1872. Chose étrange : à peine sacré, sans avoir rien fait, et avant même d'être arrivé dans son diocèse, il fut signalé par la secte comme un homme dangereux ! Les deux journaux maçonniques la *Familia universal* et la *Verdade* paraissaient presque aussitôt dans son diocèse. Un mois plus tard une loge annonça une messe solennelle pour le jour de Saint-Pierre, en commémoration de l'anniversaire de sa fondation.

Le jeune et courageux évêque que la Providence paraissait avoir choisi pour cette lutte, ordonna alors très secrètement à son clergé de n'officier dans aucune cérémonie maçonnique. C'était son premier acte ; la messe ne fut point dite. La franc-maçonnerie essaya d'en faire dire d'autres, mais toujours vainement.

Pendant cinq mois, on n'entendit qu'un concert d'avanies, d'injures et de blasphèmes contre Mgr Vital, dont la douceur était, il faut le rappeler, blâmée dans une certaine mesure d'un autre côté.

L'évêque fut néanmoins obligé d'ordonner au mois de novembre des prières publiques, pour faire réparation à la Sainte Vierge des insultes que la *Verdade* venait de lui jeter en attaquant sa virginité. Ces actes d'amende honorable mirent le comble à la fureur de la franc-maçonnerie. Elle se vengea, en publiant les noms de plusieurs membres du clergé affiliés à la franc-maçonnerie et en nommant le rédacteur franc-maçon qui vomissait à la *Verdade* toutes ces injures sacrilèges, M. Ayres Gama, président de la confrérie la *Solidade*.

Les mêmes provocations avaient lieu en même temps à Para, à Ceara et dans d'autres villes. La franc-maçonnerie semblait mettre les évêques dans la terrible alternative de faire leur devoir en entamant la lutte avec toutes ses souf-

frances, ou de trahir leur mission en se soumettant à la secte.

On n'imagine pas le cynisme de ces sectaires. Voici quelques lignes de la sommation que la *Fraternidade* adressait à l'évêque de Ceafa, après lui avoir dénoncé beaucoup de membres des confréries appartenant aux loges :

Monseigneur le voit bien, les confréries sont presque exclusivement confiées aux francs-Maçons. Comment donc Sa Grandeur peut-elle converser avec ces excommuniés-là, comment peut-elle vivre avec eux, comment peut-elle les supporter dans le sanctuaire ?

Allons, Monseigneur, un coup d'Etat, une mesure de salut, expulsez ces excommuniés du sein des confréries. Comment pourront-ils continuer à diriger les confréries, dont le but unique est la splendeur du culte ?

Ah Monseigneur ! Vous faiblissez... le courage vous manque au moment suprême. Le gouvernement... un procès... une prison... une forteresse... Ce sont des fantômes qui assaillent l'imagination de notre doux évêque !

Si dure que fût sa situation, Mgr d'Olinda ne pouvait trahir son devoir. S'il avait pu gémir en silence avant la publication officielle des francs-maçons, faute de preuves, et alors qu'il en connaissait un grand nombre parmi les faux fidèles, l'évêque mis en demeure de remplir son devoir, ne pouvait s'empêcher de chasser les loups qui s'étaient cachés dans le bercail.

Le temps de parler était venu pour lui. C'était une question de vie ou de mort pour l'Eglise du Brésil. Mgr Vital a toujours été persuadé que si l'épiscopat restait ferme à son poste, la lutte serait tenace, sans doute, mais qu'on parviendrait à sauver la foi au Brésil et à arrêter les progrès de l'impiété ; tandis que si, au contraire, on faiblissait, si l'on continuait de suivre le système de tout céder, *pro bono pacis*, tout y serait irrémisciblement perdu, et le catholicisme y périrait par décomposition lente, sans espoir d'aucune réaction catholique, à cause du travail incessant que font les protestants dans le pays.

On ne saurait, certes accuser Mgr d'Olinda de n'avoir pas épuisé tous les moyens que conseille la charité avant de frapper énergiquement les confréries. Il appela chez lui, en secret, chacun des prêtres francs-maçons, et les exhorta si tendrement et si paternellement, que Sa Grandeur réussit, la

grâce du Seigneur aidant, à faire abjurer publiquement leurs erreurs à tous, sauf deux récalcitrants, qui furent interdits. L'évêque reçut l'abjuration de plusieurs laïques et procura, par tous les moyens possibles, la conversion de bien d'autres ou leur démission des confréries.

Un grand nombre cependant ayant persisté, et les mesures particulières n'aboutissant plus à rien, l'évêque fut contraint d'agir *officiellement*. Par une circulaire datée du 28 décembre 1872, il pria les curés d'exhorter les confréries à faire abjurer les membres francs-maçons ou à les éliminer. Deux confréries obéirent à l'ordre du prélat, les autres répondirent par des plaisanteries ou par des insultes.

L'évêque ne se découragea pas pourtant, et il leur envoya une admonition charitable où il rappelait les peines canoniques. Cette admonition ne reçut qu'une réponse encore plus grossière. Enfin un dernier avertissement, également inutile, amena la suspension des confréries, auxquelles il fut interdit de comparaître dans les offices divins comme associations religieuses, de porter des habits religieux et de recevoir de nouveaux membres. L'évêque déclarait, pour prévenir des complications avec le gouvernement, que la suspension n'avait de valeur qu'au point de vue religieux et spirituel.

Il est à remarquer qu'aucune confrérie ne fut suspendue qu'après l'insuccès des trois exhortations de l'évêque. Exhortations, mandements, prières, imprimés gratuits, rien de ce qui pouvait ouvrir les yeux des égarés ne fut négligé par l'évêque. La chose arriva au point qu'un préfet (président de province), M. Pereira de Lucena, écrivit à l'évêque en l'invitant d'ordonner aux prêtres de ne point parler contre la franc-maçonnerie. L'évêque jugea convenable de ne pas répondre à cette injonction.

Le Pape approuva la conduite de l'évêque par sa mémorable lettre *Quamquam dolores*, répondant à celle où Mgr. d'Olinda avait demandé des lumières et des pouvoirs spéciaux pour agir contre les confréries du tiers-ordre et du Carmel, qui prétendaient jouir de certains privilèges accordés par le Saint-Siège. Sa Sainteté levait pendant une année seulement la *réserve* des excommunications encourues par les francs-maçons, et donnait pouvoir à l'évêque d'agir avec toute la rigueur des lois canoniques.

Pendant ce temps, Mgr. de Para. avait agi de la même manière, et les autres évêques avaient écrit à Mgr. Vital en adhérant entièrement à ses actes. Dans certains diocèses, la franc-maçonnerie était censée ne pas exister aux yeux de l'évêque, les francs-maçons ne s'y étant jamais dévoilés, comme à Pernambuco et Para. Il y avait d'autres diocèses enfin où l'arrogance des sociétés allait forcer les prélats à agir énergiquement, lorsque l'envoi de la célèbre et fatale mission Penedo à Rome les arrêta dans cette voie.

On ne saurait nier, sans faire preuve d'une mauvaise foi insigne, la complicité du gouvernement avec la franc-maçonnerie dans toute cette inique campagne contre l'Eglise. Il est vrai qu'un même homme, ainsi que nous l'avons déjà dit, était à la fois le chef du ministère et le chef des loges. L'empereur, de son côté, ne voulait pas rester en arrière, si nous en croyions le *Correio Paulistano*, qui assurait qu'en appelant l'épiscopat à rendre compte de ses actes, Sa Majesté voulait montrer que son voyage en Europe n'avait pas été inutile.

C'est grâce à cette haute protection que les confréries supprimées, suivant le conseil qui leur avait été donné par le ministre, M. Correa de Oliveira, adressèrent un recours qui violait les lois de l'empire et les lois canoniques, et dont le résultat, après une information faite par trois conseillers d'Etat, tous trois francs-maçons, fut l'ordre du 12 juin 1873.

Au nom de l'empereur, cet ordre sommait l'évêque de lever la suspension des confréries et l'interdiction des chapelles, parce que la franc-maçonnerie était une société de *bienfaisance* et était autorisée par l'Etat. Le conseil d'Etat y soutenait l'exéquatur et l'appel comme d'abus, comme étant un droit de la couronne.

La réponse de Mgr. Vital est digne d'un grand évêque :

“ Si Sa Majesté l'empereur me demande mes facultés, le service de mon humble personne, ma vie même, je mets tout à sa disposition, j'abandonnerai tout, n'ayant aucun attachement à rien de tout cela; mais quant au sacré dépôt qui m'a été confié, et qui appartient à Dieu et à son Eglise, je ne puis, je ne dois pas le céder, et je ne le céderai jamais.”

Et plus loin : “... Dans les matières spirituelles ou reli-

gieuses, permettez-moi de le dire franchement, monsieur le ministre, je ne reconnais sur la terre aucune autre autorité que le Vicaire de Jésus-Christ, et, dans les cas prévus, Sa Grandeur l'archevêque métropolitain (1).”

L'interdit fut enfin levé par l'empereur, et les confréries se livrèrent à cette occasion à une orgie de scandales et de fêtes, où la religion fut bafouée, les prélats insultés et les autels profanés. Sans la protection du gouvernement, il est permis de croire que les malfaiteurs n'auraient pas enlevé et pillé l'église de la compagnie de Jésus, brisés les statues de la Sainte Vierge et des saints, frappés les pères jésuites et poignardé un pauvre religieux, ni enfin cherché à incendier les ateliers typographiques de l'*União*. La police avait pour ainsi dire escorté les vandales !

Le gouvernement, qui avait intenté à l'évêque d'Olinda, pour avoir publié la lettre *Quamquam dolores*, un procès qu'il avait fallu abandonner, attendu que tous les autres évêques avaient aussi publié ce document, lui intenta un autre procès de désobéissance aux lois du pays. Il fit jeter l'évêque en prison le 2 janvier 1874, pendant que le baron de Penedo se rendait à Rome chargé d'une mission du gouvernement auprès du Saint Siège.

La persécution avait naturellement ravivé la foi au Brésil. Les évêques étaient devenus plus vigilants, les prêtres avaient amélioré leurs mœurs, les fidèles rivalisaient de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs. Des associations pieuses se fondaient, des cérémonies religieuses avaient lieu partout, des pèlerinages s'organisaient pour la première fois, on commençait partout à sentir le besoin du Pape, et surtout à l'aimer. Malheureusement, les bruits qui couraient sur les résultats obtenus à Rome par le baron Penedo encourageaient d'un autre côté les francs-maçons, qui devenaient de jour en jour plus arrogants.

Mgr Vital avait reçu en prison une lettre du cardinal secrétaire d'Etat, datée du 18 décembre 1873, que Mgr Vital ne jugea point à propos de livrer à la publicité.

Ce fait contribua sans doute à donner de la consistance

(2) Réponse du 6 juillet au ministre de l'empire.

aux bruits que faisait courir la secte. Elle criait que l'ultramontanisme reculait honteusement, qu'il venait d'être condamné par la curie romaine, que Pie IX avait réprouvé la conduite des évêques brésiliens hostiles au gouvernement, que le catholicisme tombait en ruines, que Rome transigeait, et autres insanités qui, pour être absurdes, n'en produisaient pas moins un effet déplorable. Prenant prétexte de ces bruits, on conspuait le gouvernement de l'Eglise, on tournait en ridicule les prélats, et on leur offrait ironiquement un abri dans le temple maçonnique.

Tout cela produisit un grand ébranlement dans tout le Brésil, et quelques évêques qui allaient suivre la voie ouverte par ceux d'Olinda et de Para, s'abstinrent de toute action. Il y eut des fidèles, découragés, qui quittèrent les sociétés catholiques ; bref, la foi, encore faible et chancelante d'un grand nombre de fidèles privés d'une instruction religieuse suffisante, en reçut un coup formidable.

C'est alors que parurent les mémorables lettres du souverain Pontife Pie IX aux évêques d'Olinda et de Para, dans lesquelles Sa Sainteté approuvait tous leurs actes et les exhortait à ne point faiblir devant la persécution de la franc-maçonnerie. La joie des catholiques en fut aussi vive que le dépit des loges maçonniques, et le mouvement religieux reprit son essor encore une fois.

Le jeune évêque d'Olinda personnifiait un principe et un système tout entier qu'il fallait écraser, au dire de la *Nôçao*, organe du ministère. L'Etat (nous dirions peut-être mieux la franc-maçonnerie) n'aspirait à rien moins qu'à l'asservissement de l'Eglise.

Avant d'être écroué, Mgr Vital avait refusé de se défendre, lorsque le tribunal suprême lui avait notifié l'accusation qui pesait contre Sa Grandeur. Il se contenta d'opposer ces simples mots : *Jesus autem tacebat!* Enfin, il répondit par le silence aux questions du tribunal, composé en majorité de francs-maçons, et qui, d'après les lois de l'Eglise et celles du pays, était incompétent pour le juger.

L'évêque fut condamné à quatre ans de travaux forcés, que l'empereur commua en quatre ans de prison simple dans une forteresse de Rio-Janeiro. Pareille condamnation fut

prononcée pour les mêmes faits contre l'évêque de Para, qui fut aussi enfermé dans une autre forteresse. Les administrateurs des deux diocèses ayant été sommés par le gouvernement d'avoir à lever les interdits, ils s'y refusèrent courageusement comme leurs évêques, et furent en conséquence condamnés aux travaux forcés.

Le gouvernement, au dire des personnes les plus respectables, ne visait à rien moins qu'à implanter le schisme, à *protestantiser* le pays, à diviser les forces catholiques. Sur ces entrefaites, des troubles éclatèrent dans les provinces du Nord de l'empire, irritées par le poids écrasant des impôts et par le mécontentement produit par les lois sur la conscription militaire. Ces événements, absolument étrangers à la question religieuse, furent exploités par le gouvernement pour attaquer le clergé, arrêter les PP. jésuites, les déporter sans aucune forme de procès, et commettre une foule d'abus contre des laïques innocents qui ne rougissaient point de s'avouer catholiques et de défendre les droits de l'Eglise.

Enfin, la chute du ministère Rio-Branco, survenue le 22 juin 1875, et son remplacement par le cabinet du duc de Caxias vint mettre fin à ce violent état de choses. Le 17 septembre de la même année, NN. SS. d'Olinda et de Para, et les administrateurs de leurs diocèses furent mis en liberté, sans aucune condition, à la grande satisfaction de tous les catholiques brésiliens.

Par ce bref aperçu de la question religieuse au Brésil, on voit d'abord que la franc-maçonnerie y a pris des allures particulièrement hypocrites adaptées aux mœurs religieuses du pays, et qu'elle a violemment attaqué les dogmes et les vérités religieuses, ainsi que les princes de l'Eglise chargés de les enseigner. Les évêques, de leur côté, n'ont fait que se défendre et remplir leur sainte mission avec charité, avec prudence, mais aussi avec fermeté. Le ministère, qui s'est engagé dans cette lutte inique de la force contre le droit, est tombé sous le poids des difficultés et de l'impopularité, tandis que les deux courageux prélats qui, en se sacrifiant, avaient frayé la voie du devoir difficile, obtenaient l'admiration et la reconnaissance de toute la catholicité, et contribuaient à consolider par leur bon exemple le sentiment religieux dans leur patrie.

Nous ne croyons point être inexact en affirmant qu'une des choses qui ont le plus affligé le saint et regrettable évêque d'Olinda, et qui probablement ont le plus avancé sa mort, c'est l'ingratitude dont Pie IX a été l'objet de la part des confréries.

Les circonstances ayant changé, Sa Sainteté daigna, à la suite de la mise en liberté des évêques, lever les interdits prononcés contre les confréries et les chapelles.

Les catholiques n'y virent qu'un acte nouveau de la clémence inépuisable du grand Pontife, accordée à la condition que ces associations resteraient fidèles au but religieux pour lequel elles avaient été créées.

Les francs-maçons, par contre, entonnèrent des chants de triomphe, crièrent par-dessus les toits que les jésuites étaient tombés foudroyés par la main du chef de la chrétienté, que Rome cédait, que la victoire restait complète et éclatante à la franc-maçonnerie, que les francs-maçons étaient autorisés par le Pape à gouverner les confréries. et qu'on n'avait qu'à résister aux évêques et à se tenir ferme contre Rome, pour obtenir de nouvelles conquêtes sur l'intolérance. Et, de fait, les confréries regorgèrent de francs-maçons, qui continuèrent à se croire victorieux, à dominer dans les églises et à contrarier les curés dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales. On alla même jusqu'à insinuer dans les feuilles de la secte que cette victoire avait été achetée à Rome à prix d'argent !...

Les prélats gémissaient tout bas de cet état de choses, et souffraient de ne pas pouvoir faire prévaloir la véritable interprétation de l'acte de clémence du Saint-Siège. Ils voyaient par contre monter le flot de l'impiété et s'accroître l'arrogance et la domination des loges maçonniques. Le scandale en était au point que les Vén. . . se faisaient élire président des confréries et mettaient au défi les évêques de les faire révoquer. C'étaient eux qui fixaient les cérémonies religieuses dans les paroisses, choisissaient les prêtres qui y venaient officier ou prêcher, acquittaient les frais et même détournaient les fonds provenant des legs pour des dépenses étrangères au but des confréries. Le curé ne pouvait ni célébrer les offices, ni même administrer les sacrements sans la per-

mission des présidents, qui gardaient la clef du tabernacle, celle du baptistère et les ornements.

Aujourd'hui même, toujours à cause de cette odieuse mystification d'après laquelle la franc-maçonnerie ne serait pas ennemie du catholicisme, on voit des francs-maçons avérés servir de parrains dans les baptêmes et dans les confirmations, assister aux enterrements avec leurs insignes et faire célébrer des messes pour commémorer la fondation de quelque loge.

C'est pour remédier à cette fâcheuse situation que Sa Sainteté daigna adresser aux évêques du Brésil l'Encyclique datée du 29 avril 1876. La gloire d'avoir obtenu ce mémorable document, qui causa une si heureuse impression parmi les catholiques du Brésil, revient tout entière au vénérable évêque d'Olinda. Le Saint-Père y rappelait sa lettre à l'évêque du 29 mai 1873, où il était dit qu' "usant de douceur et de clémence envers les membres de la secte maçonnique, qui pourraient être trompés et dans l'illusion," il avait suspendu pour un temps convenable la réserve des censures qu'ils avaient encourues, "afin, disait textuellement l'Encyclique, qu'ils puissent user de notre bienveillance, pour détester leurs erreurs et pour se retirer des associations condamnables auxquelles ils avaient été affiliés."

Sa Sainteté rappelait aussitôt, que ce laps de temps passé, lesdites confréries devaient être supprimés afin de les rétablir conformément au motif de leur fondation. Le Saint-Père faisait également allusion à la lettre encyclique du 1er novembre 1873 adressée aux évêques du monde catholique, rappelant que les constitutions pontificales édictées contre les sociétés perverses atteignaient également celles de l'Europe, celles de l'Amérique et celles du monde entier.

Le bruit que la condamnation apostolique ne s'appliquait pas à la société maçonnique existant au Brésil avait affligé vivement le Saint-Père, qui rappelait en outre une lettre que Sa Sainteté avait écrite à l'empereur du Brésil le 7 février 1875 (1), où le Saint-Père promettait de lever les interdits dès

(1) La révélation de l'existence de cette lettre produisit une grande émotion au Brésil. Cette lettre avait été écrite par le Pape alors que les deux évêques étaient en prison.

que les évêques d'Olinda et de Para seraient sortis de prison, et à la condition que les membres maçons des confréries seraient préalablement éloignés des charges qu'ils y occupaient.

Cependant, les moyens de clémence étant épuisés, et afin qu'en une matière si grave il ne pût rester aucun doute, le Saint-Père déclarait à nouveau et affirmait que les sociétés maçonniques, aussi bien celles qui sont au Brésil que celles de partout ailleurs, et dont un grand nombre, de bonne ou de mauvaise foi, disent qu'elles n'ont d'autre but que l'utilité sociale, le progrès et la bienfaisance mutuelle, sont atteintes et proscrites par les constitutions et condamnations apostoliques. Ceux qui avaient inscrit leur nom sur les registres de ces sectes étaient soumis *ipso facto* à l'excommunication majeure réservée au souverain Pontife.

Du reste, Sa Sainteté reconnaissait qu'il était nécessaire de réformer les statuts des confréries et déclarait avoir déjà donné des ordres au cardinal secrétaire pour traiter avec le gouvernement impérial.

On voit que ce document remarquable envisageait la question avec toute la franchise et toute l'énergie que comportait la situation. Aussi fut-il partout accueilli avec bonheur parmi les catholiques.

On se heurta malheureusement contre le mauvais vouloir du pouvoir civil, toujours disposé en faveur des confréries et des francs-maçons. Les évêques exilés, rentés dans leurs diocèses, eurent à endurer toute sortes d'oppositions et d'humiliations.

Cependant la réforme des confréries allait être traitée directement entre le gouvernement brésilien et le Saint-Siège, qui envoya à Rio-Janeiro Mgr Roncetti, archevêque de Seleucie, en qualité d'internonce apostolique auprès de la cour de Dom Pedro.

Alors seulement l'évêque d'Olinda, estimant inutile son séjour à Rome, rentra au Brésil au mois d'octobre 1876, où il fut accueilli par les fidèles avec un enthousiasme indescriptible. Il reprit la conduite de son diocèse de la manière la plus prudente. Malgré cela, le gouvernement ne voulut pas entrer en rapport avec lui, ni le considérer comme

évêque. Tout traitement lui fut refusé ; les prêtres qu'il nommait aux différents postes ne recevaient aucun secours ; des oppositions personnelles surgissaient de tous côtés. La position devint intenable.

C'est alors que le vénérable évêque, après avoir épuisé tous moyens et toute patience, se décida enfin à retourner en Europe, pour régler cette affaire directement avec Pie IX, offrant sa démission, s'il était nécessaire, pour la sauvegarde des principes. C'est alors aussi qu'en quittant sa patrie, il annonça à ceux qui l'accompagnaient qu'il n'avait plus l'espoir de la revoir.

Tant de souffrances avaient profondément ébranlé sa santé. Le climat de Rome n'étant pas favorable à sa santé, on lui recommanda le séjour à Paris. Sa Grandeur revint alors à la maison des capucins de la rue de la santé. La mort de Pie IX était, d'ailleurs, venue interrompre ces pourparlers.

Enfin, le 4 juillet, le saint prélat suivait de près le grand Pontife, et allait recevoir parmi les bienheureux la couronne que ses grandes vertus et ses grandes souffrances pour la foi lui avaient méritée.

S'il a eu dans ses derniers jours l'amertume de voir dans sa patrie la franc-maçonnerie encouragée par un gouvernement hostile, l'impiété triomphante, la mauvaise presse poursuivant son œuvre anti-chrétienne, il a pu se réjouir dans le Seigneur d'avoir combattu le bon combat, d'avoir obéi à Dieu plutôt qu'aux hommes, et d'avoir le premier frayé, dans sa patrie en butte aux ennemis de la religion, la voie d'une résistance également héroïque aux envahissements des masses révolutionnaires organisées en sociétés secrètes, et aux empiètements de César dans le domaine de l'Eglise, dont il était un des plus jeunes et des plus courageux prélats.
